



25

grands cabinets d'affaires dirigés par des Africains

CÔTE D'IVOIRE
Le Port Autonome d'Abidjan
célèbre ses 75 ans





LSi

A F R I C A

S'INFORMER SIMPLEMENT

Disponible sur:



Contact:

info@lsi-africa.com



PORTEO GROUP

Pour l'Afrique de demain

PORTEO est un groupe panafricain né en Côte d'Ivoire, engagé dans la construction d'infrastructures stratégiques qui transforment durablement les territoires. Présent dans sept pays, nous maîtrisons toute la chaîne de valeur, du sol à la solution. Nous accompagnons l'émergence d'une Afrique souveraine, connectée et résiliente.

www.porteo-group.com



Sommaire

07



Accra : Osman Abudu prend les rênes de SUNU Assurances Ghana LTD

09



Éthiopie : Aliko Dangoté et l'EIH signent un accord de 2,5 milliards de dollars pour une usine d'engrais

59



Administrations publiques au Bénin : La RSE, un outil de performance et de transparence

05 Éditorial

07 En brèves

Ports et Aéroports

10 Le Port Autonome d'Abidjan célèbre ses 75 ans

Développement

15 Business en Afrique : 25 grands cabinets d'affaires dirigés par des Africains

23 Sénégal : Le plan de redressement d'Ousmane Sonko pour générer 5 677 milliards FCFA

25 Entrepreneurat féminin : « La vraie richesse ne se mesure pas à la taille de ses dettes », selon Nadège Honvou

27 Développement économique : Le Bénin entre progrès et stabilité doit relever le défi de la pauvreté

32 Souverainisme économique au Sahel : Stratégies régionales et défis communs

Grand Angle

39 Dr Lambert Ngaladjo BAMBA, Ex-commissaire chargé des politiques macroéconomiques de la CEDEAO : « L'horizon 2027 pour l'ÉCO n'est techniquement pas tenable »

Tableau de Bord

42 Fusion CEMAC-CEEAC : retard à l'allumage

Champions du mois

44 OUMAR SOW, Le BTP dans les gènes...

Mines et Industrie

47 Mines : Remue-ménage dans le sous-sol guinéen

49 Mali : La tannerie face à des défis persistants

Banque et Finances

54 Marché financier de l'UEMOA : Les pays de l'AES doivent 6 750 milliards de Fcfa aux investisseurs au 30 juin 2025

56 Banque africaine de développement : Les quatre priorités des 100 premiers jours de Sidi Ould Tah

Agriculture

62 Viande et sous-produits d'abattage au Mali : Nécessaire transformation industrielle pour une plus-value

64 RDC : La pêche industrielle, un moteur de la diversification économique

Zone Franche

66 Le développement par la démocratie et la paix

Administration / Marketing

Président Directeur Général
Léon Anjorin KOBOUDE

Directeur du Développement
Conseil Spécial de l'éditeur,
Contributeur
Noël YAO

Responsable Relation Client
Séphora Laurie ADOMOU

RÉDACTION

Directeur de la Publication
Mamadou Lamine DIATTA

Directeur des Rédactions,
Chargé des Suppléments
Josué Blaise MBANGA KACK

Directeur Éditorial
Eric CHINJE

Conseiller Éditorial
Jean Victor NKOLO

Rédactrice en Chef

Ronie Floride AGAMMA

Secrétaire de Rédaction

Jesdias LIKPETE

Direction artistique /

Maquette

Isidore Cossi AZA

IMPACT BUSINESS est édité

par
MINDO CONSULTANTS,
imprimé à 10.000
exemplaires

Tél : 00229 0197304383
Whatsapp : 0033 651154655
Maro militaire, rue 203,
proche Bâtimat, Cotonou



Booster l'Afrique par un capital humain de qualité

Tous les prospectivistes, analystes de renom et chercheurs estiment sans sourciller que l'Afrique reste le continent de l'avenir. Mais, à y regarder de plus près, il s'agit davantage d'un discours lénifiant et soporifique. Notre développement devrait plutôt se conjuguer au présent, ici et maintenant. Ce continent prometteur demeure l'un des derniers réservoirs de ressources naturelles au monde, concentrant pas moins de 60 % des terres arables non exploitées de la planète. Ce qui en fait un acteur-clé de la sécurité alimentaire pour les 8,5 milliards d'habitants de la Terre. Mieux encore, dans le domaine stratégique des services, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est d'environ 50 %, avec un pic de 162 % pour un pays modèle comme la Côte d'Ivoire. Au regard de cet énorme potentiel de croissance identifié ici et là, l'urgence de libérer les énergies créatrices se fait plus pressante, d'autant plus qu'il est impératif de se doter d'un capital humain hautement qualifié pour relever les défis existentiels du moment.

Avec un âge médian de 19 ans, l'Afrique est le continent le plus jeune du monde. Mais malgré ce potentiel démographique, on constate un déficit criant en termes de capital humain, tant en quantité qu'en qualité. Le peu qui existe dans ce domaine reste largement en deçà des normes internationales. D'où l'urgence d'investir massivement dans des secteurs tels que l'éducation, la formation continue, l'emploi, mais aussi la mise à niveau, afin de tirer pleinement parti d'une croissance durable et inclusive.

D'autant plus que la Banque africaine de développement (BAD), désormais dirigée par Sidi Ould Tah, informe qu'une meilleure intégration des jeunes au marché du travail pourrait générer 47 milliards de dollars supplémentaires pour le PIB africain, soit environ 26 mille milliards de FCFA.

Fort de ces ressources naturelles et humaines, le continent dispose donc de tous les atouts pour réaliser le fameux agenda 2063 de l'Union africaine. L'idée est que, tout comme la Chine, l'Inde ou encore le Brésil, l'Afrique pourrait devenir une puissance économique de premier plan, à condition de négocier avec tact et intelligence ce virage des politiques publiques visionnaires et cohérentes, axées sur la promotion éducative et humaine de cette jeunesse active, qui représente une véritable opportunité.

Comment transformer cette démographie galopante en dividendes et en levier de croissance, afin de fournir un avenir meilleur aux générations futures ? C'est la question existentielle à laquelle l'Afrique doit aujourd'hui répondre, en opérant sa mue pour apporter les meilleures solutions aux enjeux vitaux du développement.

À l'aune de cette dynamique, qui annonce un cercle vertueux, il est intéressant de constater l'essor des écoles de commerce en Afrique subsaharienne, qui semblent emboîter le pas du Maghreb, ayant depuis longtemps compris l'importance de ces outils éducatifs. Ces écoles sont désormais considérées comme de véritables accélérateurs de carrière, de croissance et, in fine, de développement. Tout est lié.



“La synergie de nos compétences à votre service”



GUICOPRES BTP
INFRASTRUCTURES
ROUTIERES ET BATIMENT



KAKANDE IMMO
PROMOTION IMMOBILIERE
GESTION PATRIMONIALE



KAKANDE INDUSTRIE
AGRO-INDUSTRIE
MINES



GMI
NEGOCE ET COMMERCE
INTERNATIONAL



NALOU TRANSIT
LOGISTIQUE,
TRANSIT ET FRET

CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR 🇩🇪

📍 BP: 2150 Kagbelen plateau Commune de Kagbelen Conakry Republique de Guinee

🌐 www.groupe-guicopres.com ✉ info@groupe-guicopres.com ☎ +224 655 44 00 00

Accra

Osman Abudu prend les rênes de SUNU Assurances Ghana LTD



Osman Abudu a été nommé directeur général de SUNU Assurances Ghana. Il prend ainsi la direction de cette filiale ghanéenne du groupe SUNU, un acteur majeur de l'assurance en Afrique de l'Ouest. Avant cette nomination, Osman Abudu occupait le poste de directeur général adjoint au sein de la même structure. Son parcours dans le secteur des assurances et sa connaissance approfondie du marché ghanéen sont des atouts précieux pour piloter la stratégie de croissance de SUNU Assurances dans un environnement marqué par la digitalisation et une concurrence accrue. Cette nomination s'inscrit dans la volonté du groupe de renforcer son ancrage local et d'améliorer ses offres pour répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée. Présent dans plusieurs pays africains, SUNU Assurances ambitionne de consolider son leadership régional.

BCEAO

Lancement prochain de la plateforme interopérable du système de paiement instantané de l'UEMOA

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé le 1er août 2025 le lancement imminent de la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané (PI-SPI), prévue pour le 30 septembre prochain. Adapté aux réalités actuelles et à l'expansion du numérique, ce système sera opérationnel en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il sera capable de traiter instantanément des transactions telles que des transferts de fonds et des paiements, quel que soit le type de compte utilisé (bancaire, monnaie électronique ou mobile, microfinance, etc.). La phase de lancement impliquera 86 établissements (70 banques,



10 institutions de microfinance et 6 émetteurs de monnaie électronique) de l'UEMOA, qui satisfont actuellement aux exigences techniques et de sécurité.



Bénin

La dette publique en baisse à fin juin 2025

D'après le bulletin statistique de la dette publique publié en juillet dernier par la Caisse autonome de gestion de la dette (CAGD), la dette de l'administration centrale s'élève, au 30 juin 2025, à 7 303,2 milliards de FCFA (11,1 milliards d'euros), soit 51,5 % du PIB (projeté). Ce ratio reste en dessous du seuil de 70 % fixé par l'UEMOA et en baisse par rapport à son niveau (52,1 % du PIB) à la même période en 2024. La dette extérieure représente 76,2 % de l'encours total,

majoritairement détenue par des institutions multilatérales (50,1 %). La dette intérieure, quant à elle, est principalement constituée de titres publics (82,5 %). Le service de la dette à mi-année représente 569,1 milliards de FCFA (867,6 millions d'euros). Selon le bulletin, le risque de change reste contenu, l'euro (ayant une parité fixe avec le franc CFA) étant la principale devise d'endettement (58,2 % de la dette totale), devant le franc CFA (23,8 %) et le dollar (10,2 %).

Burkina Faso

La SOFITEX se lance dans la culture de coton

Acteur historique de la transformation du coton, la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) a annoncé, le 24 août dernier, l'acquisition d'un domaine d'environ 1 000 hectares dans la vallée de Samandéni, à l'ouest du Burkina Faso, pour se lancer directement dans la culture du coton.

Traditionnellement, SOFITEX et les autres grandes sociétés cotonnières (Socoma, Fasocoton) n'assurent que l'appui technique, la fourniture d'intrants, l'achat et la valorisation du coton produit

par les groupements de petits exploitants. Cette nouvelle orientation vise à sécuriser une partie des approvisionnements en fibres et à soutenir la relance de la filière. Pour rappel, la production nationale a chuté à 292 660 tonnes de coton graine en 2024/2025, en baisse de 24 % par rapport à la campagne précédente. Le gouvernement ambitionne de porter la production à 550 000 tonnes pour la campagne 2025/2026, avec une augmentation de 55 % des superficies cultivées.



Côte d'Ivoire

Une garantie de 66 millions de dollars de l'US EXIM Bank pour la construction d'un data center

L'Export-Import Bank des États-Unis (US EXIM Bank) a annoncé, le 21 août 2025, l'octroi d'une garantie de 66 millions de dollars pour soutenir la construction d'un centre de données national (data center), dont les équipements seront fournis par l'entreprise américaine Cybaston Institute of Technology. Il s'agit du premier projet de centre de données national bénéficiant d'un soutien de l'US EXIM Bank en Afrique subsaharienne, et il s'inscrit dans le cadre du China and Transformation Exports Program (CTEP).



Ce programme vise à soutenir les exportations américaines faisant face à la concurrence chinoise dans dix domaines d'exportation transformationnels.

Guinée

Nationalisation de la mine de bauxite de GAC



Le 4 août 2025, le Président de la transition a signé un décret retirant le permis minier de Guinée Alumina Corporation (GAC), filiale d'Emirates Global Aluminium (EGA), en raison du "non-respect" des obligations du Code minier, notamment la construction d'une raffinerie locale. La concession de 690 km², située à Boké, est désormais attribuée à Nimba Mining Company, une société 100 % étatique sous tutelle des ministères chargés des Mines et des Finances.

L'État reprend ainsi le contrôle de la mine et des stocks de bauxite bloqués depuis octobre 2024, estimés à 2 millions de tonnes. EGA dénonce une prise de contrôle illégale et envisage de saisir les tribunaux internationaux pour demander réparation. L'entreprise a annoncé la fin de toutes ses activités en Guinée le 22 août dernier.



Niger

Nationalisation de la Société des mines du Liptako

La Société des mines du Liptako (SML SA) a été nationalisée par décision du régime militaire le 8 août 2025. Unique mine d'or industrielle du Niger, elle était jusqu'à présent contrôlée par l'australien McKinell Resources. Niamey reproche au groupe de "graves manquements", notamment le non-respect d'un plan d'investissement de 10 millions de dollars, une accumulation d'arriérés fiscaux et salariaux, ainsi qu'un endettement jugé alarmant. Les autorités affirment agir pour "sauver une entreprise hautement stratégique" et replacer les ressources naturelles sous contrôle national. La SML, située dans la région de Tillabéri, n'a produit que 177 kg d'or en 2023, contre 2,2 tonnes issues de l'orpaillage artisanal.

McKinell avait pris le contrôle de la société en 2019, après l'achat de 80 % des parts détenues par la Société du patrimoine des mines du Niger (Sopamin, publique).

Togo

Le projet PERECUT entre dans sa phase opérationnelle

Le Projet d'extension des réseaux électriques des centres urbains (PERECUT), qui vise à améliorer l'accès à l'électricité, est désormais opérationnel dans la région centrale. En effet, huit localités situées dans les préfectures de Blitta, Sotouboua, Tchamba, Tchaoudjo et Mô bénéficieront de 290 km de réseau basse tension, 21 km de moyenne tension et 36 postes de transformation. Ce déploiement inclut également la reprise des abonnés existants, l'installation de compteurs à

préparation, le raccordement de nouveaux clients et le renforcement de l'éclairage public. Financé par l'AFD, la KfW et l'Union Européenne, le projet vise à couvrir 53 localités sur l'ensemble du territoire national. À terme, l'objectif est de généraliser l'accès à une électricité fiable et de qualité, notamment dans les zones périurbaines encore mal desservies, en vue d'atteindre, à l'horizon 2030, une couverture universelle en électricité.

Éthiopie

Aliko Dangoté et l'EIH signent un accord de 2,5 milliards de dollars pour une usine d'engrais



Après le Nigeria, le milliardaire Aliko Dangoté s'attaque au marché des engrais en Éthiopie. Le 28 août 2025, il a signé un accord de 2,5 milliards de dollars pour la construction d'une usine d'engrais dans la région Somali. Cet accord a été conclu avec Ethiopian Investment Holdings (EIH), une branche d'investissement stratégique du gouvernement, pour le développement, la construction et l'exploitation de ce complexe de

classe mondiale à Gobe. Dans ce partenariat, l'EIH détiendrait une participation de 40 %, tandis que le groupe Dangote conserverait une part de 60 %. Avec l'Éthiopie, qui souffre de l'augmentation des prix des engrais en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ce projet répond à une stratégie réfléchie du gouvernement pour améliorer le secteur agricole



Le Port Autonome d'Abidjan célèbre ses 75 ans

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a célébré, les 11 et 12 septembre 2025, ses 75 ans d'existence dans la capitale ivoirienne. Un programme riche en activités et en couleurs a rythmé ces deux journées de festivités, qui ont vu le port s'ouvrir au public de manière magistrale et chaleureuse.

► Par Léon Anjorin KOBOUDE et (Direction Communication du PAA)



Durant ces deux jours, les installations du Port Autonome d'Abidjan ont été l'attraction de toute la Côte d'Ivoire. Mis en service en 1950, le PAA s'affirme aujourd'hui comme le plus grand port de la côte ouest-africaine, grâce à sa grande capacité d'accueil et sa position géographique stratégique. Principal pôle de transbordement, port de pêche majeur et pôle industriel incontournable de la Côte d'Ivoire, le PAA a su s'imposer au fil des années comme un leader régional et un acteur essentiel du développement économique

national. En 2024, il a enregistré un trafic global de 40 102 908 tonnes de marchandises.

Une vision et des investissements

Pour conserver sa position de référence, le PAA a investi massivement dans le développement de ses infrastructures entre 2012 et 2023, avec un budget total de 1 100 milliards de francs CFA. Parmi les projets majeurs, on note l'élargissement et l'approfondissement de son premier terminal à conteneurs, ainsi que la construction d'un second terminal à conteneurs (TC2), d'un nouveau terminal Ro-Ro, et la modernisation du port de pêche, avec la construction d'un môle pour accueillir les grands chalutiers. Le PAA a également élargi son secteur industriel avec la création de 40 hectares de terrains supplémentaires et construit un terminal céréalier afin de faire d'Abidjan le premier hub de redistribution des produits céréaliers de la sous-région. Lors de la cérémonie d'ouverture, le Premier ministre Robert Beugré MAMBE, Chef du gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, qui représentait le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, haut patron de ces festivités, a salué la vision stratégique du Chef de l'État, qui a transformé le port d'Abidjan en un pilier majeur de la compétitivité logistique et industrielle de la Côte d'Ivoire. « Le développement rapide et soutenu du port d'Abidjan ces dernières décennies est la preuve tangible de la vision du Président de la République qui a su anticiper les besoins d'infrastructures modernes et performantes pour accompagner la croissance économique du pays », a-t-il déclaré. Le Premier ministre a également souligné l'importance du PAA pour l'économie ivoirienne, rappelant que celui-ci représente 75 % (en

volume) du total des échanges commerciaux extérieurs et 78 % des recettes douanières. Les performances du PAA ont été saluées par d'autres intervenants, comme M. Amadou KONE, ministre des Transports, qui a réaffirmé l'engagement de l'État à soutenir le port d'Abidjan vers une nouvelle phase de sa quête de compétitivité toujours plus grande. Partenaire de longue date du PAA, Africa Global Logistics (AGL), par la voix de son président, Philippe LABONNE, a également salué la qualité et le sérieux de l'entreprise ivoirienne. Tous les intervenants ont unanimement salué les performances du PAA et le sens managérial de son Directeur Général, Hien Yacouba SIÉ.

Visite du deuxième terminal à conteneurs

Après la cérémonie officielle, les invités ont eu l'opportunité de découvrir le deuxième terminal à conteneurs (TC2), un projet phare du PAA. Mis en service en 2022, ce terminal représente un symbole de la modernisation du port, mais aussi de son ambition à répondre aux exigences croissantes du commerce maritime mondial. Cette infrastructure de pointe s'inscrit dans une dynamique de développement durable, d'innovation technologique et d'efficacité logistique.

Des panels de haut vol

Les festivités ont également été marquées par plusieurs panels animés par des experts de haut niveau, des universitaires, des industriels, des partenaires institutionnels et des autorités gouvernementales. Ces échanges ont permis d'explorer les enjeux actuels et futurs du port d'Abidjan, véritable moteur du développement économique pour la Côte d'Ivoire. Trois panels stratégiques ont été consacrés aux thèmes suivants : le rôle



croissant des ports dans le développement économique, leur intégration urbaine, et les défis technologiques à venir, notamment l'intégration de l'intelligence artificielle dans la digitalisation des ports. Le premier panel, intitulé « Les ports, acteurs stratégiques de développement : cas du port d'Abidjan », a été question du rôle stratégique du port dans le développement économique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région. Les intervenants ont montré comment le port, en tant que principal point d'entrée et de sortie des marchandises, contribue significativement à l'économie nationale et sous-régionale. Des études de cas ont été présentées, illustrant comment le port a favorisé la croissance de divers secteurs, allant de l'agriculture à l'industrie. Les participants ont également discuté des défis auxquels le port est confronté, notamment en matière d'infrastructures et de gestion des flux commerciaux. Le deuxième panel, « Le port d'Abidjan dans son environnement concurrentiel et ses relations avec la ville », a abordé les relations complexes entre le port, la ville d'Abidjan et ses concurrents régionaux. Les discussions ont insisté sur la nécessité d'une synergie renforcée entre le port et la métropole, afin d'optimiser le développement urbain et portuaire. L'importance d'un partenariat public-privé solide pour améliorer les services portuaires tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux a également été soulignée. Enfin, le dernier panel, « Les ports du futur : innovations technologiques, connectivité et durabilité », a exploré les perspectives du port d'Abidjan, en mettant l'accent sur les innovations technologiques. Les experts ont présenté des solutions de connectivité avancée, telles

que l'intelligence artificielle, pour optimiser la gestion des opérations portuaires. Un focus a également été fait sur la durabilité, avec des initiatives visant à réduire l'empreinte carbone du port et à promouvoir des pratiques durables ont également été discutées. Les participants ont convenu que l'adoption de technologies vertes et durables est cruciale pour maintenir la compétitivité du port d'Abidjan à l'échelle mondiale.

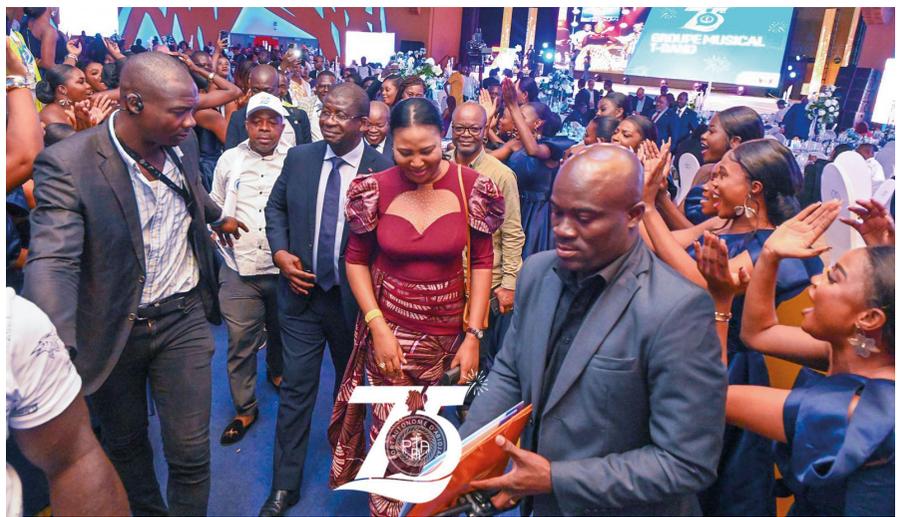
Une fête réussie

Les yeux sont désormais tournés vers le 80^e anniversaire du PAA. En attendant, la célébration des 75 ans a été marquée par un dîner de gala élégant, où des distinctions ont été remises au directeur général du port ainsi qu'à plusieurs acteurs portuaires. La 75^e bougie a été soufflée dans la joie, symbolisant un chemin parcouru et une ambition toujours plus grande pour le futur.



ALBUM DE PHOTOS





Business en Afrique

25 grands cabinets d'affaires dirigés par des Africains

Ils sont Africains, juristes d'affaires, et leur succès est un pied de nez aux idées reçues. Leurs cabinets, implantés sur le continent et au-delà, façonnent et influencent les géants de l'économie. Un mélange de flair, de réseaux et de travail acharné. Ils guident les États et les mastodontes financiers, devenant les nouveaux oracles de la finance africaine. Sur un terrain longtemps dominé par d'autres, ils ont su s'imposer en leur brûlant la politesse... tout en s'alliant à eux quand c'est gagnant-gagnant. Des trajectoires exceptionnelles, mais des hommes et des femmes qui restent ancrés dans la réalité.

► Par Jos Blaise MBANGA KACK

Cabinet Bennani & Associés (Maroc)



Cofondé en 2004 et dirigé par Mehdi Bennani et Abdellah Moustaid, Bennani & Associés est un cabinet d'avocats indépendant de premier plan en Afrique, avec des bureaux au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Cameroun et en République démocratique du Congo. Il offre une expertise en droit des affaires aux entreprises cotées et non cotées, ainsi qu'aux entités publiques et aux cabinets d'avocats internationaux.

Le cabinet se distingue par une gamme variée de spécialités juridiques, notamment en droit des sociétés, droit de la concurrence, contentieux commercial, droit de la construction, droit du travail, droit de la propriété intellectuelle et droit bancaire.

Bennani & Associés a représenté Fiat Chrysler Automobiles Maroc dans le cadre d'un arbitrage commercial contre son ancien distributeur. On peut également évoquer son rôle de conseil auprès d'Eurapharma, qu'il a assistée dans l'acquisition de 51 % des actions détenues par Sanofi dans sa filiale Maphar, renforçant ainsi sa présence dans le secteur pharmaceutique marocain et dans bien d'autres affaires.

Cabinet Sena Koffi Agbayissah, associé chez Hughes Hubbard & Reed (Togo)



Cet avocat togolais, formé à Montpellier et à Rennes, est le premier Africain à être nommé associé dans un cabinet d'affaires à Paris. Il est considéré comme l'avocat le plus influent de l'Afrique francophone et caracole en tête du classement des 100 leaders du droit des affaires.

Spécialiste du droit bancaire et financier, son expertise est sollicitée dans le financement de projets sur le continent, notamment dans le cadre de partenariats public-privé (PPP), ainsi qu'en matière d'arbitrage ou de gestion d'actifs.

Ce juriste pétri d'expérience a été, entre autres, le conseil du Togo dans l'arbitrage contre Bolloré devant le CIRDI et a accompagné l'État ivoirien dans des projets énergétiques de grande envergure, totalisant près de 900 millions d'euros d'investissements. Il a également participé aux négociations sur les concessions des centrales d'Azito et d'Atinkou, et mené à bien la négociation d'une convention pour la première centrale de biomasse du pays, Biovea.

Cabinet Martial Akakpo & Associés (Togo)



Martial Akakpo dirige le cabinet d'avocats Martial Akakpo & Associés, basé à Lomé, au Togo, et fondé par son père, Charles Akakpo, ancien magistrat et enseignant.

Spécialiste du contentieux international des affaires, notamment en matière de financement d'entreprises et de marchés de capitaux, il accompagne ses clients sur les nouveaux marchés de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). À ce titre, il intervient en tant qu'expert dans des opérations de financement au profit des sociétés togolaises, réalisées par des institutions financières internationales telles que Proparco (Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Économique), la SFI (Société financière internationale) et la BAD (Banque africaine de développement).

Ce docteur en droit, également titulaire d'un Executive Master en finance d'entreprise et marchés de capitaux de Sciences Po Paris, est membre de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre internationale de Paris et enseignant en contentieux maritime.

Cabinet Naciri & Associés Allen & Overy (Maroc)



Hicham Naciri, célèbre avocat et fils de Taieb Naciri, ancien ministre de la justice et bâtonnier, est à la tête du prestigieux cabinet Naciri & Associés Allen & Overy, basé à Casablanca, au Maroc. Ce diplômé de l'Université de Montpellier a rejoint le cabinet familial après avoir acquis une solide expérience au sein du grand cabinet Gide Loyrette Nouel à Paris. Son expertise dans les fusions et acquisitions, le financement structuré et les investissements étrangers est reconnue et sollicitée par les plus grandes entreprises du pays. Conseiller des puissants patrons du royaume, tels qu'Othman Benjelloun, Moulay Hafid Elalamy et Mohamed Benchaaboun, Hicham Naciri a été à la manœuvre sur de nombreuses affaires emblématiques au niveau international. Parmi elles, le rachat de la Centrale Laitière par Danone, l'introduction en bourse de Jorf Lasfar Energy Company, et la levée obligatoire de fonds par l'OCP (Office chérifien des phosphates) à l'international. Il a également accompagné l'entrée de la Société financière internationale et du holding d'investissement Wendel dans le capital de Saham.

Cabinet Nyemb (Cameroun)



Acteur clé du paysage juridique africain, Jacques Jonathan Nyemb a acquis une solide expérience au sein du cabinet américain Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP, où il a participé à des opérations d'envergure internationale, telles que la restructuration de la dette grecque en 2012 et le rachat de Maroc Telecom en 2014.

Depuis qu'il a rejoint le cabinet familial en 2016, cet avocat brillant pilote d'importants dossiers dans les domaines stratégiques des projets d'investissement et des financements.

Son expertise a été déterminante dans la négociation de la fusion entre Guinness Cameroon S.A. et la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun en 2023, une transaction de 300 milliards de FCFA. Il a également contribué à la structuration d'un Eurobond de 400 milliards de FCFA pour l'État du Cameroun, renforçant sa notoriété dans les financements souverains.

Cabinet Amadagana & Partners (Cameroun)



L Lynda Amadagana est une avocate d'affaires reconnue comme l'une des 100 avocates les plus influentes de l'espace francophone depuis 2020. À la tête de son cabinet Amadagana & Partners, basé à Yaoundé et disposant d'un bureau à Paris, elle est devenue une conseillère très écoutée par les décideurs. Le cabinet a joué un rôle majeur dans des dossiers d'importance au Cameroun. Il a notamment conseillé le fonds d'investissement britannique Actis lors de négociations complexes avec l'État camerounais pour l'acquisition de parts dans une entreprise de distribution d'énergie. En outre, le cabinet est le conseiller juridique du Central Africa Business and Energy Forum (CABEF) pour le développement du plus grand projet pétrolier d'Afrique centrale, impliquant 11 pays. Amadagana & Partners accompagne également des entreprises comme Sinosteel et Eramet dans des projets miniers au Cameroun.

Cabinet GENI & KEBE (Sénégal)



Sous la direction de son associé-gérant Mouhamed Kébé, le cabinet GENI & KEBE, présent à Dakar, Abidjan, Mbour et Tambacounda, ainsi qu'à travers un vaste réseau de partenaires dans plusieurs pays, a été fondé en 1912. Son expertise couvre des domaines variés tels que la banque et la finance (y compris la finance islamique), les fusions et acquisitions, le règlement des litiges, le droit du travail, l'énergie, les ressources naturelles, l'immobilier, les télécommunications et la FinTech. Ces dernières années, le cabinet a notamment accompagné la Banque africaine de développement dans un projet de centrale électrique au Sénégal et assisté le Burkina Faso dans l'évaluation de ses actifs miniers financée par la Banque mondiale. Il a également conseillé Oxfam America pour la restructuration d'Oxfam Sénégal et Standard Chartered Bank pour le financement de l'installation de lampadaires solaires à travers le pays. Des entreprises majeures, telles que Millicom pour la cession de sa filiale Tigo Sénégal, Coca-Cola et Arla Foods pour leur développement au Sénégal, figurent également parmi ses clients.

Cabinet Satis Partners (Mali)



Issu de la fusion du cabinet MBB Conseils, fondé par Maître Bakary Bouaré, et de MFC Consulting, créé par Maître Mamadou Coulibaly, Satis Partners est un cabinet entièrement dédié au droit des affaires. Il couvre tous les aspects du droit des sociétés, de l'anticipation des litiges à l'élaboration de stratégies adaptées aux différends auxquels tout opérateur économique peut être confronté. Le cabinet s'appuie sur un réseau de ressources locales, notamment des consultants externes, offrant ainsi des services variés et de haute qualité. Ses domaines de compétence incluent les télécommunications, l'énergie, les ressources minérales, les travaux publics, les infrastructures, les technologies de l'information, les assurances, la banque, la propriété intellectuelle, la distribution et les services.

Cabinet Alain Koffi (Côte d'Ivoire)



Alain Koffi, avocat d'affaires international franco-ivoirien, cumule plus de 20 ans d'expérience dans la finance d'entreprise et le droit bancaire financier. Parmi ses réalisations figure son passage comme consultant au département des services juridiques de la Banque africaine de développement (BAD), où il fournissait des conseils stratégiques sur les aspects financiers et administratifs, notamment sur les contrats liés aux émissions obligataires, produits dérivés et opérations de trésorerie. En tant que co-responsable de la banque d'investissement chez Hudson & Company en Côte d'Ivoire, il a joué un rôle clé dans des levées de fonds et des privatisations, tout en conseillant de grandes entreprises bancaires

et agro-industrielles. Récemment, cet expert diplômé de l'Université de Georgetown a exercé en tant que consultant pour le Payment Program for Ebola Response Workers au Liberia, où il a évalué les infrastructures financières et exploré le développement des paiements mobiles.

Cabinet Lexel Juridique & Fiscal (Madagascar)



Fondé en 2005 à Antananarivo par Olivier Ribot, ancien associé de PricewaterhouseCoopers France, Lexel Juridique & Fiscal s'est imposé comme un cabinet de premier plan à Madagascar. Il offre une gamme complète de services juridiques et fiscaux à une clientèle internationale. Bien que basé principalement à Antananarivo, le cabinet bénéficie d'une présence internationale grâce à ses associés situés en France et à l'île Maurice. Lexel Juridique & Fiscal accompagne les plus grandes entreprises de Madagascar ainsi que des sociétés cotées en bourse à Londres, en France, en Australie et à Hong Kong. Son expertise est reconnue dans des secteurs tels que les infrastructures et l'énergie, les télécommunications et les services, la banque et la finance, le capital-investissement, les entreprises publiques, la haute technologie et l'investissement.

Cabinet Mame Adama Gueye & Partners (Sénégal)



Le cabinet Mame Adama Gueye & Partners est le premier cabinet d'avocats en Afrique de l'Ouest, du Nord et du Centre à avoir obtenu la certification ISO 9001, version 2008.

Bilingue, offrant ses services en français et en anglais, le cabinet intervient dans divers domaines du droit des affaires, notamment le droit commercial, le droit minier, le droit des contrats, de la concurrence, bancaire, du financement de projets, des assurances, des sociétés, fiscal, de la propriété intellectuelle et d'auteur, du travail, des investissements, de l'aviation civile et immobilier. Sa grande réputation lui a permis d'établir des collaborations solides avec des cabinets d'avocats internationaux de renom tels que Baker & McKenzie, Hogan Lovells et Clifford Chance, avec lesquels il travaille en tant que conseil local de prêteurs ou de sponsors dans des financements de projets.

Depuis 2003, le cabinet Mame Adama Gueye & Partners figure en permanence parmi les deux meilleurs cabinets d'avocats du Sénégal dans le classement Chambers Global.

Cabinet Dirabou & Associés (Côte d'Ivoire)



Fondé en 1985 par Mathurin Dirabou, le cabinet Dirabou & Associés s'est enrichi de l'expertise de Flavia Dirabou et Ericson Dirabou, qui l'ont rejoint par la suite. Basé à Abidjan, ce cabinet se distingue par sa spécialisation en droit des affaires. Grâce à la complémentarité de ses associés, il propose un accompagnement juridique complet en droit des sociétés, droit des structures, droit de l'environnement et private equity, avec une expertise reconnue en financement.

Il conseille aussi bien des entreprises locales qu'internationales, indépendantes ou filiales de grands groupes, évoluant dans des secteurs variés tels que l'industrie, les services, la finance et l'immobilier. L'expertise de Dirabou & Associés s'adresse aux industriels, opérateurs économiques, institutions financières, fonds d'investissement et collectivités publiques.

Cabinet FDKA Avocats (Côte d'Ivoire)

Fort d'une histoire débutant en 2000, le cabinet FDKA Avocats, né de la fusion des expertises de Karim Fadika, Colette Kacoutie et Mahoua Fadika Delafosse, s'est imposé comme un acteur majeur du paysage juridique ivoirien.

Sa force réside dans une maîtrise pointue du droit, adossée à une connaissance approfondie des pratiques et des évolutions légales locales.



Reconnu pour son expertise dans le domaine du droit des affaires, FDKA jouit d'une solide réputation tant en conseil qu'en contentieux. Le cabinet se distingue également en droit public économique, notamment en matière de privatisations et de concessions de services publics.

Ses services sont proposés en français et en anglais, couvrant un large éventail de domaines : audit juridique, droits fonciers, droit des hydrocarbures, litiges et arbitrage, droit de la concurrence, droit des transports, droit des télécommunications, droit public économique, droit commercial, droit du travail et de la sécurité sociale, droit boursier, banque-finance-valeurs mobilières, droit des sociétés et fusions-acquisitions.

Cabinet JRG LAW FIRM (Bénin)



Établi à Cotonou, au Bénin, JRG LAW FIRM est un cabinet d'avocats ouest-africain à service complet, fondé en 2013 par Jeffrey Gouhizoun, avocat à la cour. Il intervient dans divers domaines du droit des affaires dans l'espace OHADA, UEMOA, CEDEAO et CEMAC, avec une expertise approfondie en droit fiscal, droit commercial général, droit des contrats, droit des sociétés commerciales et GIE, ainsi qu'en droit bancaire.

Doté d'une équipe bilingue, le cabinet accompagne les acteurs locaux et étrangers dans leurs opérations et transactions financières, en réalisant notamment des diligences juridiques et la rédaction de contrats. Il assiste également les gouvernements, institutions de développement, investisseurs, banques et emprunteurs dans la structuration, la négociation et la finalisation de transactions. Expert en contentieux, il prend en charge la défense et l'assistance de ses clients à toutes les étapes des procédures civiles, sociales, commerciales, pénales, administratives et fiscales.

Cabinet Thomas Dingamgoto (Tchad)



Le cabinet Thomas Dingamgoto est un cabinet d'avocats d'affaires fondé en 1994 par Maître Thomas Dingamgoto, avocat au barreau du Tchad. Il offre son expertise juridique et judiciaire aux sociétés, institutions financières internationales et entrepreneurs, aussi bien au Tchad qu'à l'étranger.

Ce cabinet est l'un des plus grands cabinets d'affaires au Tchad, tant par la taille de son personnel que par sa participation régulière et fiable dans les grandes transactions nationales et internationales à destination du Tchad. Compétent en droit minier, le cabinet a joué un rôle capital dans les études juridiques liées à l'installation de sociétés minières au Tchad, en offrant une expertise pour sécuriser les investisseurs et faciliter les procédures liées aux permis, concessions et contrats miniers. Il excelle également en droit bancaire, droit du travail, droit communautaire CEMAC, droit OHADA, droit de l'environnement, droit des sociétés et droit des nouvelles technologies.

Cabinet Moukouri & Partners (Cameroun)



Moukouri & Partners est un cabinet d'avocats d'affaires et commercial de premier plan au Cameroun, reconnu pour la qualité et l'efficacité de ses services juridiques. Il accompagne une clientèle diversifiée et apporte une expertise pointue sur des projets complexes liés aux infrastructures, télécommunications et énergies.

Le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce lui ont fait confiance comme conseiller local lors des négociations de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

Trilingue et pionnier du droit des technologies au Cameroun, ce cabinet offre une expertise de haut niveau dans des domaines tels que la FinTech, la blockchain, la tokenisation, les actifs numériques, la protection des données, l'intelligence artificielle, le crowdfunding et la protection de la propriété intellectuelle. Ses domaines de pratique incluent également le droit des sociétés, droit commercial et contrats, fusions et acquisitions, banques et valeurs mobilières, énergies et ressources naturelles, télécommunications, commerce international et partenariats public-privé.

Cabinet Djunga & Associés (République Démocratique du Congo)



Djunga & Associés est un cabinet d'avocats congolais établi en 2015 en République Démocratique du Congo. Issu de plusieurs évolutions d'anciens cabinets internationaux, il regroupe trois avocats disposant d'une solide expérience en droit des investissements et des projets de développement.

Spécialisé dans plusieurs domaines juridiques, notamment l'énergie et les ressources naturelles, le financement international, les transactions commerciales, l'assistance technique et le conseil juridique, le cabinet intervient également dans les accords de joint-venture, les opérations bancaires, la gestion de la dette commerciale des pays du tiers-monde, ainsi que dans l'arbitrage et le règlement international des litiges.

Parmi ses clients figurent des missions diplomatiques, des filiales locales de banques internationales, des entreprises privées étrangères et congolaises, des particuliers ainsi que des organisations non gouvernementales.

Cabinet CLG (Afrique du Sud)



CLG, un cabinet d'avocats panafricain de premier plan spécialisé en droit des sociétés, a son siège à Johannesburg et des bureaux en Guinée équatoriale, au Ghana, au Soudan du Sud, au Cameroun, au Congo, à Maurice et à Dubai.

Fondé en 2009 par NJ Ayuk, le cabinet a élargi son offre de services et son expertise, initialement centrée sur le secteur pétrolier et gazier, pour inclure le droit des sociétés, les services bancaires et financiers, le droit du travail et de l'emploi, la fiscalité et les douanes, la conformité réglementaire locale, l'arbitrage commercial et le contentieux commercial. Centurion est l'un des rares cabinets africains à avoir une présence significative dans le domaine stratégique du pétrole. Il a notamment conseillé la Guinée équatoriale lors de son adhésion à l'OPEP. Cette contribution a valu à Adaku Ufere, directrice de la division «Énergie», d'être nommée avocate de l'année 2017 par The African Legal Awards.

Cabinet Thiam & Associés (République de Guinée)



Thiam & Associés se distingue comme un cabinet d'avocats africains de référence. Il offre à sa clientèle une assistance complète, aussi bien en conseil qu'en contentieux, pour leurs opérations nationales en République de Guinée ou internationales, notamment dans les domaines des fusions-acquisitions, du capital-investissement, des contrats commerciaux, des projets (énergie, mines et infrastructures), du droit social, ainsi que des opérations et financements immobiliers. Sur le plan international, Thiam & Associés s'appuie, si nécessaire, sur des alliances avec des cabinets leaders dans leurs marchés respectifs.

En 2024, le cabinet a joué un rôle déterminant dans des transactions structurantes pour les économies de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement dans les secteurs des ressources naturelles, de l'énergie, des infrastructures et de la banque. Parmi ses interventions récentes figure le conseil apporté au groupe China BaoSteel dans le cadre du projet Simandou, la plus importante transaction minière au monde. Ce projet, d'une valeur estimée à 15 milliards de dollars américains, inclut le développement conjoint d'une ligne ferroviaire de 650 km et d'un port en eau profonde.

Cabinet Asafo & Co (Togo)



Fondé par Pascal Agboyibor, surnommé le « Bélier noir », cet avocat d'affaires chevronné, fort d'une solide expérience chez Orrick, a fait d'Asafo & Co un acteur majeur du paysage juridique africain. Le cabinet a connu une croissance rapide, établissant une présence dans plusieurs capitales africaines ainsi qu'à Washington, Londres et Paris. Cette expansion s'appuie sur des fusions, acquisitions et alliances stratégiques. Asafo & Co accompagne des acteurs de premier plan, tels que la Gécamines, ainsi que de nombreuses autres entreprises présentes en Afrique. L'accord conclu en juillet 2023 entre la compagnie minière nationale congolaise, la Gécamines, et le groupe chinois CMOC, illustre parfaitement l'expertise du cabinet. Cet accord a permis à la Gécamines de recevoir 800 millions de dollars, ainsi qu'un engagement de 1,2 milliard de dollars de dividendes.

Cabinet Abdel Hamid & Co (Mauritanie)



Fondé en 1984, Abdel Hamid & Co s'est imposé comme un pilier du paysage juridique mauritanien, solidement établi à Nouakchott. Fort de 40 années d'expérience, il se distingue par une expertise pointue en droit des affaires, intervenant dans des transactions complexes et des opérations internationales novatrices.

Le cabinet a su gagner la confiance d'organismes publics, de grandes entreprises locales et de multinationales, les accompagnant dans leurs projets les plus ambitieux. Sa renommée est notamment portée par Maître Mohamed Lemine Abdel Hamid, avocat au barreau de Nouakchott et arbitre agréé auprès du Centre international de médiation et d'arbitrage de Mauritanie (CIMAM). Sous son leadership, le cabinet s'est forgé une solide réputation dans le contentieux des affaires.

Cabinet SD Avocats (Guinée)



Dirigé par Salimatou Diallo, SD Avocats est un cabinet de référence en Afrique francophone. Cette avocate, admise aux barreaux de Conakry, Paris et New York, est une experte en droit des affaires, en financement de projets et en fusions-acquisitions, notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des mines. Avant de fonder son cabinet, elle a été Of Counsel chez Herbert Smith Freehills et a été désignée avocate africaine de l'année en 2020 par le magazine Jeune Afrique.

Le cabinet accompagne des entreprises et institutions dans le développement de projets, le financement et le droit commercial. Parmi ses clients figurent des institutions de renom telles que l'International Finance Corporation, la Qatar National Bank et la Banque africaine d'import-export. SD Avocats a notamment conseillé l'IFC pour un prêt de 25 millions de dollars au minotier Sonoco et assisté Celtic Ressources dans le secteur minier en Guinée.

Cabinet Kwaliance (Côte d'Ivoire)



Kwaliance est un cabinet d'affaires dédié au dynamisme économique ivoirien et à la zone OHADA.

Fondé par Didier Boua, ancien associé d'Asafo & Co Côte d'Ivoire, le cabinet accompagne des clients publics et privés ainsi que des institutions financières et bancaires dans leurs projets. Cet avocat chevronné a acquis une solide expérience au sein de prestigieux cabinets anglo-saxons à Paris (Simmons & Simmons LLP, Shearman & Sterling LLP, Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, Orrick Herrington & Sutcliffe LLP) avant de rejoindre Orrick Côte d'Ivoire.

Son expertise en droit des affaires, combinée à une connaissance approfondie du marché local, lui permet de proposer un accompagnement sur mesure aux acteurs économiques. Kwaliance offre des services couvrant tous les aspects du droit des affaires : droit des sociétés, droit bancaire et financier, droit des contrats, droit des investissements, droit immobilier et droit des énergies.

Zarhouni & El Hassani Law Firm (Maroc)



Zarhouni & El Hassani Law Firm est un cabinet d'affaires basé à Casablanca, fondé par Yassir Zarhouni, rejoint par Hamza El Hassani, tous deux inscrits au barreau de Casablanca. Forts de leurs expériences dans des cabinets internationaux de renom tels qu'Allen & Overy et Dentons, ils offrent des conseils juridiques de haute technicité et une représentation efficace devant les instances judiciaires et arbitrales.

Le cabinet est spécialisé dans le contentieux et le conseil en droit des affaires, couvrant un large éventail de domaines : droit commercial, contentieux fiscal, droit du travail, propriété intellectuelle, aviation, maritime, assurance et immobilier. Yassir Zarhouni, associé et gérant, est reconnu pour son expertise en contentieux des affaires et en arbitrage, notamment dans la gestion de litiges commerciaux et contractuels complexes.

Avec une équipe trilingue maîtrisant l'arabe, le français et l'anglais, le cabinet accompagne entreprises et investisseurs dans leurs problématiques juridiques, en respectant les standards internationaux. Il se positionne également comme un partenaire stratégique pour les cabinets internationaux souhaitant établir une présence locale au Maroc.

Cabinet Boussayene Knani & Associés (Tunisie)



Fondé en 2002 par des avocats exerçant depuis 1980, Boussayene Knani & Associés est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires en Tunisie. Il se distingue par sa taille, sa structure et son attachement aux standards internationaux.

Son équipe, composée d'avocats, de juristes et de consultants issus d'universités tunisiennes et étrangères, accompagne une clientèle locale et internationale représentant près de la moitié de son activité.

Multidisciplinaire, le cabinet offre une expertise juridique globale grâce à des associés ayant acquis une solide expérience dans la magistrature, le barreau, l'enseignement universitaire, les grandes entreprises et l'arbitrage interne et international. Cette diversité lui permet de fournir des conseils avisés, adaptés aux évolutions législatives et réglementaires propres à chaque secteur. En accompagnant durablement ses clients dans leurs projets, le cabinet ambitionne de devenir un véritable business partner pour les entreprises.



Sénégal

Le plan de redressement d'Ousmane Sonko pour générer 5 677 milliards FCFA

"Réduction du train de vie de l'État" et "élargissement de la base fiscale" sont les maîtres mots qui résument le plan de redressement économique que le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, a présenté le vendredi 1er août au Grand Théâtre de Dakar, devant un public composé d'acteurs de différentes couches socioéconomiques.

► Par Bacary DABO

C'est un chef du gouvernement résolument déterminé qui s'est présenté devant un public attentif pour exposer son très attendu plan de redressement économique. Cette feuille de route, évaluée à un coût 33 % plus élevé que le plan initial du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel

(Dpbep) 2026-2028, vise à mobiliser au moins 5 677 milliards FCFA, soit presque l'équivalent du budget annuel du Sénégal. Ousmane Sonko et son gouvernement comptent redresser l'économie du pays sans aggraver la dette publique, ni brader les ressources naturelles et foncières du pays. L'objectif est de réaliser cette opération avec le concours des banques pu-

bliques, tout en évitant une trop lourde taxation des investisseurs, grâce à un programme de lutte contre la fraude et à une contribution active des acteurs fiscaux. Pour garantir le succès de ce plan, 90 % des fonds proviendront de ressources endogènes, sans recourir à l'endettement extérieur. Le gouvernement sénégalais prévoit également un recyclage des actifs avec ses

partenaires extérieurs, tout en conservant la propriété de ses biens. Dans cette dynamique, qui nécessitera des sacrifices, le gouvernement donnera l'exemple en procédant à une réduction de la taille de l'appareil d'État, notamment par la suppression ou la fusion de plusieurs agences et directions. Le plan de redressement repose également sur des projections ajustées à plusieurs centaines de milliards, concernant notamment le projet Gaz To Power, la gestion des biens fonciers de l'État, les frais de visas pour les ressortissants des pays non africains, le recyclage des actifs, la taxation des paris en ligne et du tabac, ainsi que la révision de l'âge des véhicules importés, qui passera de 8 à 10 ans. Cette dernière mesure répond à une ancienne demande de la diaspora sénégalaise établie en Europe, aux États-Unis, etc. Selon le Premier ministre, ce sont 37 mesures qui pourraient

générer au moins 5 677 milliards FCFA pour financer les services sociaux, faciliter l'obtention de titres de propriété, renforcer les aides aux ménages pauvres, faciliter l'accès au foncier, améliorer l'accès à l'électricité, payer la dette due au secteur privé, développer des infrastructures, réformer le climat des affaires, faciliter l'accès aux intrants agricoles, et plus encore. Pour lui, l'objectif est de redresser le Sénégal sans dépendre "d'une main indispensable" du Fonds monétaire international (FMI).

Le secteur privé réclame sa part du gâteau

Le secteur privé sénégalais a exprimé son soutien au plan de redressement et exhorte l'État à relever le défi de la mobilisation des ressources. Alassane Guèye, de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES), estime que le Premier ministre a présenté un plan qui réduira le train de vie de

l'État, tout en repositionnant le secteur privé. « Ce que nous attendons, c'est l'augmentation des parts de marché pour le secteur privé local. L'économie ne peut pas se développer sans un volet social. Il faut redémarrer l'industrie locale et attribuer des concessions au secteur privé sénégalais, car nous voulons du travail », affirme-t-il. Amadou Seck, président de l'Union des prestataires, des industriels et des commerçants du Sénégal (UPIC), de son côté, souligne que le plan interpelle non seulement la population, mais aussi le secteur privé. Selon lui, le secteur privé s'engage à accompagner l'État dans l'objectif de garantir la sécurité alimentaire. Cependant, il insiste sur le fait que l'État doit trouver des mécanismes pour relier les découvertes d'hydrocarbures au développement de l'industrie locale. Baïdy Agne, président du Conseil national du patronat (CNP), a salué les mesures prises pour améliorer le climat des affaires, lutter contre la corruption et promouvoir la bonne gouvernance. Tout en appréciant le recyclage d'actifs avec les partenaires techniques et financiers, il appelle à accorder une attention particulière à la compétitivité des entreprises. « Le secteur privé est le bras armé de ce plan de relance économique », a-t-il déclaré. À son tour, Mody Guiro, représentant des syndicalistes, invite l'État à éviter d'augmenter la pression fiscale, de peur d'impacter davantage les travailleurs. À son avis, le Sénégal doit produire plus et mieux pour augmenter les ressources et investir dans des secteurs sociaux clés comme l'éducation et la santé. « Oui aux réformes, mais avec des mesures d'accompagnement pour permettre aux citoyens d'accéder plus rapidement aux services », a-t-il conclu.





Entrepreneuriat féminin

« La vraie richesse ne se mesure pas à la taille de ses dettes », selon Nadège Honvou

Dans un environnement économique où l'accès au crédit demeure semé d'embûches pour les femmes entrepreneures, Nadège Honvou, fondatrice de l'entreprise béninoise Aricare & Event, démontre qu'une croissance sereine est possible sans tomber dans le piège de l'endettement excessif.

► Par Dorcas Davier AHOUCAN

Dès le lancement de son entreprise, Nadège Honvou a opté pour une stratégie de financement prudente, évitant délibérément le recours au crédit bancaire. « J'ai démarré avec mon épargne personnelle et une aide financière et matérielle de mon mari », confie-t-elle. Cette approche lui a permis de préserver son autonomie décisionnelle et d'éviter toute pression liée au remboursement d'emprunts. Sa distinction entre bon et mauvais endettement guide constamment ses choix. « Le bon endettement permet de booster l'activité tout en ayant de quoi rembourser,

tandis que le mauvais n'aboutit à rien de positif », précise-t-elle. Les femmes entrepreneures font face à des obstacles spécifiques dans l'accès aux financements formels. Nadège reconnaît que « les conditions d'adhésion rendent l'accès à ces appuis difficile », malgré l'existence d'institutions dédiées. Face à ces contraintes, elle préconise des alternatives pragmatiques. « Pour éviter le piège de l'endettement excessif, je recommande aux femmes de s'autofinancer avec les revenus générés par leur activité », exhorte la directrice de Aricare & Event. Pour elle, cette option est idéale ; à défaut, elle préconise un recours aux

institutions de microfinance. »

Une méthodologie rigoureuse pour des décisions éclairées

La gestion financière chez Aricare & Event repose sur une discipline comptable stricte et une réflexion approfondie avant tout engagement. « Je tiens une bonne comptabilité qui me permet de connaître au détail près mes entrées et sorties d'argent », explique Nadège. Cette rigueur lui permet d'anticiper ses besoins et d'éviter le recours au crédit. Avant toute décision d'emprunt, elle recommande de se poser trois questions fondamentales : « Est-ce nécessaire ? Est-ce bénéfique ou utile ? Est-ce qu'on est en capacité de rembourser à terme ? » La croissance mesurée et progressive constitue pour Nadège une stratégie gagnante. « Je ne devais pas être pressée de grandir et faire en fonction de mes moyens », affirme-t-elle, citant cette décision comme celle qui a le mieux protégé son entreprise. Toutefois, elle appelle les gouvernements et les institutions régionales à « faciliter l'accès aux financements en assouplissant les conditions d'accès » afin de favoriser un environnement financier plus inclusif.

Un message d'autonomie aux entrepreneures

Son message aux femmes qui rêvent de développer leur entreprise sans s'endetter reste ancré dans le réalisme : « Sachez qu'on ne prête qu'aux riches. Vous devez produire beaucoup de richesses sur fonds propres afin d'accéder à de gros financements », martèle-t-elle. Un rappel que la véritable indépendance financière commence par la capacité à créer de la valeur avec ses propres moyens avant de solliciter des financements externes.





Développement économique

Le Bénin entre progrès et stabilité doit relever le défi de la pauvreté

Portée par les secteurs agricole, industriel et des services, l'économie béninoise maintient une trajectoire solide malgré les chocs extérieurs. Pour la période 2025-2027, la croissance moyenne est attendue à 7,1 %, contre 6,6 % durant la période précédente.

► Par Ronie Floride AGAMMA

A accroître la mobilisation des recettes intérieures tout en protégeant les plus démunis : tel est le défi immédiat que le Bénin doit désormais relever, selon la troisième édition du rapport sur les perspectives économiques de la Banque mondiale. Publié en juillet 2025, ce document analyse l'état de l'économie béninoise,

ses perspectives, ainsi que les défis immédiats auxquels elle fait face. De la croissance à la politique budgétaire, en passant par la dette publique, le secteur extérieur, l'évolution de la monnaie et l'inflation, il dresse un bilan de la situation du pays en 2024, les perspectives économiques pour 2025-2027, ainsi qu'une évaluation des risques et des défis à venir.

Le rapport examine également les performances récentes du pays en matière de mobilisation des recettes intérieures et évalue l'impact du régime fiscal sur la pauvreté. Un point particulièrement important pour la Banque mondiale, qui recommande de combiner les euro-obligations et les investissements directs étrangers pour offrir un soutien supplémentaire

SUPERMARCHÉ
STOCK
 SUPERMARKET STOCK



au financement du déficit et aux projets d'infrastructure, tout en protégeant les plus vulnérables.

Stabilité macroéconomique

Malgré les inégalités, la prospérité partagée, un environnement extérieur difficile et une vulnérabilité aux chocs, l'économie béninoise affiche de bonnes performances. Selon la Banque mondiale, la croissance économique moyenne du pays devrait atteindre 7,1 % durant la

période 2025-2027, en hausse de 0,5 point par rapport à la période 2021-2023. Ce dynamisme est tiré par le développement des secteurs agricole, industriel et des services. Le secteur agricole, en particulier, devrait croître de 6,2 %. D'après le rapport de la Banque mondiale, cette progression est soutenue par des réformes visant à améliorer la productivité, telles que le renforcement de la supervision des producteurs,

la fourniture en temps utile des intrants et l'amélioration de l'accès au financement. Dans ce contexte, l'agriculture devrait contribuer à hauteur d'environ 1,6 point à la croissance totale. Le secteur secondaire joue également un rôle important. Avec un taux de croissance moyen de 9,1 %, le secteur industriel devrait dépasser l'agriculture en tant que deuxième contributeur à la croissance du Bénin. Les services, quant à eux, soutiendront



la croissance grâce à des investissements stratégiques dans des domaines tels que le transit, le commerce régional, le tourisme et les télécommunications. D'après l'institution de Bretton Woods, la réduction de la taxe statistique sur les marchandises en transit vers le port de Cotonou, ainsi que la reprise économique du Nigeria, contribueront à dynamiser ce secteur, dont la contribution à la croissance devrait se stabiliser

autour de 3,4 points. Du côté de la demande, le rapport souligne que les exportations de biens et services seront le moteur principal de la croissance, avec un rythme moyen de 7,6 %. Avec la fin de la mise en œuvre des plans d'action du gouvernement en 2026 et l'exécution de la première phase du développement de la Grande Zone Industrielle de Zè (GDIZ), l'investissement public devrait ralentir. Il sera limité par la réduction de

la marge de manœuvre budgétaire. En revanche, l'investissement privé, soutenu par l'amélioration des infrastructures et de l'environnement des affaires, devrait rester solide, notamment dans l'agriculture, le tourisme et les industries non agricoles.

Maîtrise de l'inflation et stabilité des prix

Les bons résultats du Bénin sont soutenus par des réformes structurelles ambitieuses et une gouvernance macroéconomique exemplaire de la part du gouvernement. Le pays a su résister aux chocs exogènes, ce qui lui a permis de maintenir l'inflation à 1,2 % en 2024, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports, offrant ainsi un répit aux ménages et aux entreprises. Après avoir culminé en 2023 à la suite de la suppression des subventions à l'essence au Nigeria, les prix du carburant de contrebande, qui avaient bondi de 65,7 %, se sont stabilisés, entraînant une baisse mécanique des coûts de transport. Dans ce secteur, l'inflation est passée de 11,5 % en 2023 à seulement 1,1 % en 2024. Au total, l'inflation globale s'est établie à 1,2 %, contre 2,7 % l'année précédente. Ce repli s'explique également par la modération des prix dans d'autres postes de consommation, tels que les communications, l'habillement, les meubles et les articles de ménage, ainsi que les loisirs. Le logement, qui demeure un poste sensible, a également connu une baisse, passant de 6,5 % en 2023 à 3,6 % en 2024. Cependant, certains secteurs continuent de générer des pressions, selon le rapport de la Banque mondiale sur les perspectives économiques. L'inflation des produits alimentaires, bien que faible, a doublé pour atteindre 0,8 %. Elle reste alimentée par les tensions régionales et la fermeture prolongée



de la frontière avec le Niger, ce qui a perturbé l'approvisionnement de certains produits, notamment les oignons, dont les prix ont bondi de 83,2 % au second semestre 2024. Le secteur des services, en particulier les restaurants et hôtels, a également contribué à la hausse, porté par une croissance soutenue de +8,4 % en 2024, mais freinée par une offre limitée.

De bonnes perspectives pour 2025

En 2025, la consommation publique bénéficiera des mesures sociales et salariales, tandis que la consommation privée connaîtra une légère baisse, sous l'effet de l'inflation, avant de rebondir grâce à la stabilisation des prix. L'inflation devrait se maintenir autour de 1,5 %, renforçant ainsi la confiance des consommateurs et stimulant les ventes au détail. Sur le plan budgétaire, le Bénin devrait rester sous le seuil du déficit de 3 % du PIB fixé par l'Uemoa, avec un déficit moyen de 2,9 % du PIB sur la période 2025-2027. La dette publique devrait revenir sous les 50 % du PIB d'ici 2027 grâce à un assainisse-

ment des finances publiques et à l'augmentation des recettes intérieures, principalement fiscales. Le compte courant devrait également s'améliorer, avec un déficit attendu de 4,3 % du PIB.

Priorité au social

Bon élève devant les institutions financières internationales, le Bénin affiche une résilience économique remarquable. Cette stabilité relative s'accompagne d'un ralentissement du crédit à l'économie, qui risque de freiner l'investissement productif, de freiner la dynamique de croissance et d'entraîner une augmentation du taux de pauvreté. Déjà estimé à 36,2 % de la population en 2021, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 22,3 % d'ici 2027, selon la Banque mondiale. Pour favoriser une réduction progressive de la pauvreté et améliorer durablement les conditions de vie des Béninois, le rapport préconise une croissance inclusive et équitable, combinée à une faible inflation et au dynamisme des secteurs agricole et des services. Ainsi,

la réduction de la pauvreté sera plus rapide dans les zones rurales, où la proportion de ménages pauvres est actuellement la plus élevée. À ce titre, le document insiste sur le fait que les inégalités structurelles liées aux circonstances de naissance, notamment le lieu et le niveau d'éducation des parents, demeurent un obstacle majeur à l'égalité des chances. Entre transformation agricole, dynamisme industriel et croissance des services, la combinaison de réformes structurelles et d'investissements ciblés devrait permettre au pays de maintenir une trajectoire de réduction progressive de la pauvreté, tout en préservant sa stabilité macroéconomique. La Banque mondiale appelle donc le gouvernement à renforcer les politiques de redistribution et à favoriser l'accès à l'éducation et à l'emploi pour garantir que la croissance profite à tous les Béninois. L'un des enjeux majeurs pour le pays sera d'élargir l'accès au crédit, notamment pour l'agriculture et l'industrie, tout en consolidant la résilience du système bancaire.



Créée par le décret n°97-228 du 16 avril 1997, la SODEXAM est responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports, de la météorologie et des activités aéronautiques en Côte d'Ivoire. A ce titre, elle est chargée de toutes les opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières permettant de **développer 8 aéroports et 14 stations météorologiques** de l'intérieur du pays et/ou se rattachant directement ou indirectement à son activité. Et ce à travers : la mise en œuvre de la réglementation relative à l'aviation civile et à la météorologie dans les domaines d'activités ci-après :

la navigation aérienne

la médecine aéronautique et aéroportuaire

la météorologie et les secteurs y afférents(ex:agrométéorologie, hydrologie, changement climatique, etc)

le suivi et le contrôle des concessions d'aéroports

la sûreté et facilitation aéroportuaire

Les Grandes réalisations Aéroports



Aéroport de Korhogo



Aéroport de San Pedro



Nos Stations météo

Abidjan	Korhogo
Adiaké	Man
Bouaké	Odienné
Bondoukou	San Pedro
Daloa	Sassandra
Dimbokro	Tabou
Gagnoa	Yamoussoukro

Nos Aéroports

Bouaké	Korhogo	San Pedro	Sassandra
Man	Odienné	Tabou	Yamoussoukro

Médecine Aéronautique et Aéroportuaire



Radiologie

Ophthalmologie

Psychiatrie

Otorhinolaryngologie

Kinésithérapie

Laboratoire

Cardiologie

Expertise médicale

Météorologie

Les Projets **VIGICLIMM** et **SPAP-PARU** sont déployés concomitamment entre 2024 et 2027 et Ils vont permettre de renforcer les capacités des acteurs institutionnels de la chaîne d'alerte précoce. Les deux projets sont complémentaires et ont une seule et même finalité, celle d'améliorer la résilience de la population et de l'économie ivoirienne aux événements météorologiques et climatiques.

C'est un projet de construction du 1er centre régional en Afrique subsaharienne francophone pour la vigilance, les alertes et un centre de maintenance comprenant:

•La fourniture et l'installation d'équipements d'observation météorologique comprenant 30 stations météorologiques;

•La fourniture, l'installation et la réception de systèmes d'informations météorologiques, système de prévision et d'utilisation améliorée de modèles de prévisions météorologiques et climatiques;

*Développement d'applications dédiées à la fourniture de services agro-météo et aux alertes aux inondations.



Depuis le 3 juin, la SODEXAM a lancé sa politique RSE et ESG, dans l'optique d'affirmer son engagement responsable dans le secteur aéroportuaire, aéronautique et météorologique en Côte d'Ivoire, la SODEXAM a entrepris depuis 2022, sa démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).



Souverainisme économique au Sahel

Stratégies régionales et défis communs

► Par Oussouf DIAGOLA

L'Alliance des États du Sahel (AES), fondée sur la défense d'un espace vital commun et la sécurisation des personnes et des biens, met également en avant la création d'une zone économique commune entre les trois États qui la composent. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger développent ainsi la doctrine d'un souverainisme

économique qui repose sur la maîtrise de leurs ressources naturelles et sur le développement de partenariats plus avantageux pour les États afin de dégager des ressources profitables au bien-être des populations. Dans un contexte où l'économie repose principalement sur l'agriculture, l'élevage et les industries extractives, la stratégie des pays de l'AES présente à la fois des op-

portunités et des défis majeurs. En effet, selon les économistes, ces secteurs représentent une part significative de la production économique en Afrique de l'Ouest. À titre de référence, ces trois pays représentent 6,9 % de la richesse économique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et 28,4 % de celle de l'Union économique



et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Face à ce potentiel économique considérable, il est devenu urgent de mettre en place des mécanismes de financement efficaces pour soutenir le développement de ces secteurs stratégiques. C'est dans cette optique que la Banque confédérale pour l'investissement et le développement (BCID-AES) joue un rôle clé. Elle est appelée à devenir l'outil principal pour la promotion et le financement de projets structurants dans des domaines essentiels tels que l'énergie, le transport et l'agriculture. Sa mission principale est la mobilisation de ressources financières à grande échelle pour soutenir le développement des infrastructures essentielles, telles que l'énergie, le transport et l'agriculture. « La création de la BCID-AES n'est pas seulement une décision politique, mais aussi une réponse pragmatique et stratégique aux défis économiques de notre confédération. Nous savons que nos États possèdent un potentiel immense de croissance et de développement », a déclaré le ministre malien de l'Économie et des Finances, Alouseni Sanou, lors d'une réunion des experts à Bamako, le 21 mai 2025. Ce projet s'inscrit dans les initiatives prioritaires de la Confédération des États du Sahel, une nouvelle zone économique en Afrique de l'Ouest, dont la doctrine du souverainisme économique tranche avec les pratiques observées jusqu'ici. Le souverainisme économique est une doctrine politique qui soutient la préservation de la souveraineté nationale face aux instances supranationales, en l'occurrence ici la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), composée de 15 pays, de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ain-

si que du franc CFA (XOF), une monnaie partagée par huit pays membres de l'UEMOA, dont le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Ces trois pays ont quitté « de manière irrévocable » la CEDEAO, renonçant de facto aux accords de libre-échange qui permettaient la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes entre les pays membres de l'organisation. Avec la création de la Banque de l'AES, leur départ logique de la BCEAO semble se dessiner. Mais vont-ils aussi quitter la zone monétaire commune et créer leur propre monnaie ?

C'est quoi le souverainisme économique

Dans sa note de lecture sur Le Souverainisme de Thomas Guénolé (Que sais-je ? / Humensis, 2022, 128 p.), Michel Rogalski écrit : « Le souverainisme économique est revendiqué comme condition de la souveraineté politique, malmenée par le processus de mondialisation dont il cherche à se protéger. Il puise ses racines chez des auteurs comme Friedrich List ou Colbert, prônant des mesures protectionnistes (tarifs douaniers, quotas d'importation, subventions et commandes publiques préférentielles, normes imposées aux produits importés...). » Pour l'économiste nigérien Adamou Louché, « le souverainisme économique, tel que prôné par les pays de l'AES (Mali, Burkina Faso, Niger), consiste, entre autres, à reprendre le contrôle national sur l'économie, en s'émancipant progressivement des influences étrangères, notamment occidentales. C'est une stratégie de rupture visant à construire une économie plus indépendante, souveraine et inclusive. Cela se traduirait, entre autres, par une maîtrise des ressources naturelles (or, uranium, etc.). Cela passe par la

renégociation, voire la résiliation de certains contrats miniers jugés défavorables. Même si cette décision semble prometteuse, elle comporte des risques, notamment de représailles de la part des partenaires étrangers, ainsi que la remise en cause du franc CFA et la volonté d'une autonomie monétaire. Cela devrait permettre aux pays de l'AES de reprendre le contrôle de leur monnaie et de mieux articuler la politique monétaire et la politique budgétaire, afin de promouvoir un développement économique, social et durable. »

Une zone économique homogène mais confrontée à des défis

La zone économique de l'AES se veut homogène. Son objectif est d'harmoniser les politiques fiscales, les réglementations commerciales et les infrastructures économiques pour créer une union économique plus forte, capable de favoriser une utilisation plus efficace des ressources et de stimuler la croissance économique, notamment dans les secteurs agricoles et de l'élevage. Les échanges commerciaux au sein de l'AES sont importants, mais un risque d'aggravation de la pauvreté rurale existe si la production agricole et l'élevage sont affectés par des politiques commerciales mal gérées. La construction d'infrastructures, telles que les routes et les ports, est essentielle pour faciliter les échanges commerciaux et le transport des marchandises au sein de la zone AES. Comme le souligne Adamou Louché, « les secteurs de production, à savoir l'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière, sont porteurs, mais nécessitent des capitaux, des technologies et des infrastructures performantes pour générer un développement durable. » Le véritable défi réside dans le besoin d'investissements exté-



La mine de Bomboré au Burkina Faso

rieurs pour accélérer la transformation économique, ce qui soulève un paradoxe : comment attirer des investissements étrangers tout en défendant une logique de souveraineté économique ? « On le sait, les mots d'ordre et autres slogans de mobilisation ont très rarement un contenu économique. L'économie mondiale est très intriquée, et le contenu qu'on pourra définir se heurtera rapidement à des limitations, car les réalités de l'économie sont plus cruelles lorsqu'on les ignore », prévient l'économiste malien Ousmane Sidibé. Si les économistes locaux sont ouverts aux investissements étrangers, ils y opposent toutefois certaines conditionnalités, telles que le respect des priorités nationales, la création de valeur ajoutée locale (emplois, formation, transformation sur place,

transfert de technologies) et surtout, que les investissements directs étrangers (IDE) soient négociés de manière transparente, sans brader les ressources et sans exposer les pays à un risque de prédation minière.

Souverainisme à la malienne

Concernant la « prédation minière » au Mali, les autorités ont élaboré un nouveau code minier, perçu comme un véritable instrument de repositionnement stratégique du pays sur les scènes régionale et internationale. « Dans un contexte mondial marqué par la course aux minerais stratégiques et par les recompositions diplomatiques au Sahel, le Mali cherche à faire de ses ressources naturelles un levier d'influence, de souveraineté et de coopération régionale. Un tournant géo-économique majeur est en cours », indique

une étude de Mali Mining News intitulée « Mines et géopolitique : le repositionnement stratégique du Mali dans la vision 2063 ». La « Vision 2063 » au Mali s'inscrit dans une logique de rupture avec les modèles extractivistes hérités de la période coloniale et postcoloniale. Le pays affirme désormais sa volonté de reprendre le contrôle sur ses ressources, de choisir librement ses partenaires économiques et de garantir une redistribution équitable des richesses issues du sous-sol, à travers la renégociation du cadre juridique, le renforcement des parts de l'État dans les sociétés minières (jusqu'à 35 % du capital), et l'interdiction d'exporter l'or sans rapatriement des devises, comme mesure de souveraineté monétaire. Dans le cadre de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES), le Mali et ses pays



frères explorent une nouvelle approche régionale de la gouvernance minière. Les trois pays disposent d'un immense potentiel minier (or, uranium, lithium, bauxite...), mais souffrent de défis communs : exploitation étrangère, fuite des capitaux, insécurité et faible transformation locale. Ils envisagent ainsi la création de cadres réglementaires harmonisés pour attirer des investissements ciblés, alignés sur les priorités régionales. Une autre proposition pour relever ce défi majeur est le développement de synergies industrielles transfrontalières : transport, énergie, transformation des minerais, et la mise en place d'un marché commun des biens et services miniers au sein de l'AES. Cette coopération pourrait devenir un contre-modèle africain de gestion solidaire et souveraine des ressources. La politique d'ouverture stratégique, fondée sur la diversification des partenariats dans le secteur minier et une diplomatie économique minière, suscite aujourd'hui un intérêt croissant de la part des investisseurs non occidentaux, tels que la Russie, la Chine, la Turquie et l'Inde. Le secteur minier devient ainsi un outil de souveraineté dans le choix de alliances économiques, au service d'une diplomatie affirmée. Son principal objectif est le renforcement des relations bilatérales sur des bases contractuelles rééquilibrées, avec l'intégration de clauses de transfert de technologies, de contenu local et de transformation locale dans les nouveaux accords.

Souverainisme burkinabè

Au pays du capitaine Traoré, la priorité est donnée d'abord à l'investissement des capitaux privés nationaux, puis à ceux étrangers, dans le vaste programme d'industrialisation. Un journal économique local rap-

porte que les consommateurs burkinabè auront désormais de conserve de tomate « made in Burkina Faso », produite par la Société Faso Tomate (SOFATO), basée à Yako (région du Nord), et l'usine de transformation de tomates de Bobo-Dioulasso (région des Hauts-Bassins). SOFATO, financée à hauteur de 5 650 277 700 FCFA, a été inaugurée le 16 décembre 2024 par le président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré. Le pays prévoit également de se doter d'une usine d'exploitation semi-mécanisée d'or, Golden Hand SA, en partenariat public-privé (40 % pour l'État burkinabè et 60 % pour le secteur privé national), et de relancer certaines unités industrielles en difficulté financière et économique. Il s'agit notamment de la Société de production de lait et de produits laitiers (SOPROLAIT-SA) et de la Société de fabrication d'aliments pour bétail (SOFAB), qui ont été remplacées respectivement par « FASO KOSAM » et « FASO GUULGO », le 20 novembre 2024, par deux décrets pris en Conseil des ministres. Le gouvernement a aussi procédé au rachat des actifs de l'entreprise de production de boissons Brasseries du Faso

(BRAFASO), pour un montant total de 11 100 000 000 FCFA TTC. Après 16 ans d'interruption, depuis 2008, Brafaso a été sauvée par le gouvernement à travers un décret portant création d'une société à économie mixte dénommée « Société Nouvelle-Brasserie du Faso » (SN-BRAFASO), en Conseil des ministres du 23 octobre 2024. En 2024, l'État burkinabè a également procédé à la nationalisation de la Société Nouvelle Sucrierie (SN-SOSUCO), en dénonçant la convention, afin de récupérer les 52 % des parts qu'il détenait et devenir ainsi l'actionnaire majoritaire avec 80 % des actions.

L'expérience nigérienne

« Depuis l'arrivée des militaires au pouvoir, les orientations économiques du Niger sont fortement influencées par le développement de son secteur pétrolier », constate Adamou Louché. Il ajoute : « Cette position s'est traduite par une volonté affirmée de reprendre le contrôle sur les ressources stratégiques, en particulier l'uranium, dont le Niger est l'un des principaux producteurs mondiaux, et de limiter l'influence jugée excessive des puissances étrangères, notamment la France. »





Aperçu d'une artère de la Ville de Ouagadougou (Burkina Faso)

Le CNSP (Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie) a multiplié les déclarations sur la renégociation des contrats miniers et la nécessité de revoir les partenariats économiques afin que les richesses du pays bénéficient davantage à la population locale. La croissance du PIB est estimée à 8,4 % en 2024, portée par la production de pétrole et la résilience du secteur agricole. Des projections optimistes prévoient une poursuite de cette dynamique en 2025. La croissance devrait être principalement soutenue par les hydrocarbures, avec une production de pétrole brut qui devrait quintupler, passant de 20 000 à environ 100 000 barils par jour, et par la résilience du secteur agricole. La rupture avec la France, partenaire historique, a été accentuée

par une rhétorique patriotique qui voyait dans les anciennes puissances coloniales des freins au développement souverain du Niger. Ce discours anti-impérialiste sert aussi à rassembler une partie de l'opinion publique, lassée par le chômage de masse, les coupures d'électricité et les inégalités persistantes, qui attribue volontiers certains échecs à l'ingérence étrangère. « Ce virage souverainiste n'est pas sans contradictions : la dépendance structurelle vis-à-vis de l'aide internationale, des importations alimentaires et des recettes de l'uranium pèse lourdement sur les marges de manœuvre de l'État », fait remarquer l'économiste Adamou Louché. De plus, le climat d'insécurité et la répression interne que connaît

actuellement le pays nuit à l'attractivité du Niger pour les investisseurs et ralentissent un tissu économique déjà fragile. En définitive, le souverainisme économique promu par la junte nigérienne, vu comme un rempart contre la domination étrangère et une voie vers la maîtrise de son destin, reste un pari risqué dans un contexte de tensions internes et de pressions économiques accrues. Reste à savoir si ce projet parviendra à dépasser la rhétorique pour devenir un véritable moteur d'essor pour les Nigériens. Les États de l'AES ont mis l'accent sur la valorisation des échanges commerciaux, la circulation des personnes et des biens au sein de leur espace commun, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, la

transformation industrielle, les potentialités et perspectives, ainsi que sur le financement et l'intégration économique. Une option économique dont les enjeux et les défis pour les économistes locaux demeurent majeurs, mais pas insurmontables. Pour concrétiser leur vision de souverainisme économique, les pays de l'AES doivent, selon les

économistes locaux, renforcer la gouvernance pour assurer la stabilité politique et instaurer des institutions solides pour attirer les investissements. Ils devront également investir dans le capital humain en formant une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir les secteurs clés de l'économie. Il est aussi essentiel de promou-

voir la coopération régionale par l'harmonisation des politiques économiques et de faciliter la libre circulation au sein de l'AES. En parallèle, les États doivent établir des relations économiques équilibrées avec divers partenaires internationaux afin d'éviter une dépendance excessive.

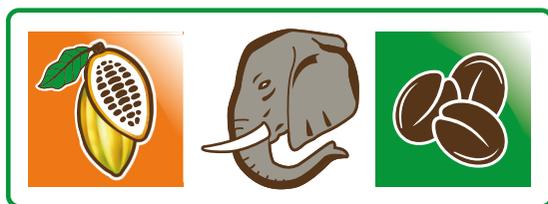
La France ou la Russie : À quel Saint se vouer ?

La doctrine souverainiste de l'AES rejette « définitivement » la centralité de la France, tant sur le plan militaire qu'économique. Cette volonté se traduit par l'éviction des forces françaises, la dénonciation du CFA et l'affirmation d'un désir d'intégration économique régionale autonome. L'objectif affiché est de mettre un terme à des décennies de dépendance monétaire et commerciale, en expérimentant de nouveaux instruments : création d'une monnaie propre, relance d'une politique industrielle, contrôle accru sur les ressources naturelles, etc. En se tournant vers la Russie, l'AES espère établir un partenariat fondé sur la diversification, la sécurité et la multipolarité. Mais des discussions sont en cours autour du développement de capacités industrielles propres, d'une ouverture au financement et à l'investissement russe, ainsi que d'accords sur la gestion et la concession de ressources énergétiques et minières. On note également un intérêt marqué pour une intégration plus large au sein du groupe BRICS, pour réduire la dépendance au dollar et renouveler les sources d'investissement. Cependant, plusieurs observateurs et analystes tempèrent l'enthousiasme pour un « pivot russe », car, selon eux, sur le plan économique, la Russie manque de la puissance d'investissement et de la présence industrielle nécessaires pour rivaliser avec les grandes économies mondiales ou les anciennes puissances coloniales. Les concessions minières négociées avec la Russie, dans la continuité de pratiques déjà observées avec d'autres partenaires, risquent de reproduire des dynamiques extractivistes peu propices à un développement endogène et homogène : gestion opaque des ressources,

projets accordés sans transparence, et peu d'impacts réels sur l'industrie locale. L'absence de chaînes de valeur locales développées, la dépendance persistante aux importations pour les biens de première nécessité et l'isolement régional dû à la sortie de la CEDEAO constituent des obstacles majeurs à l'essor d'un développement harmonisé et auto-centré. Enfin, bien que la Russie apporte soutien et « diversification », elle ne propose pas de modèle ou de projet intégratif susceptible de dépasser le schéma de relation de puissance à puissance : son aide est conditionnée par l'accès à des ressources stratégiques et vise à renforcer son propre agenda géopolitique.

O.D

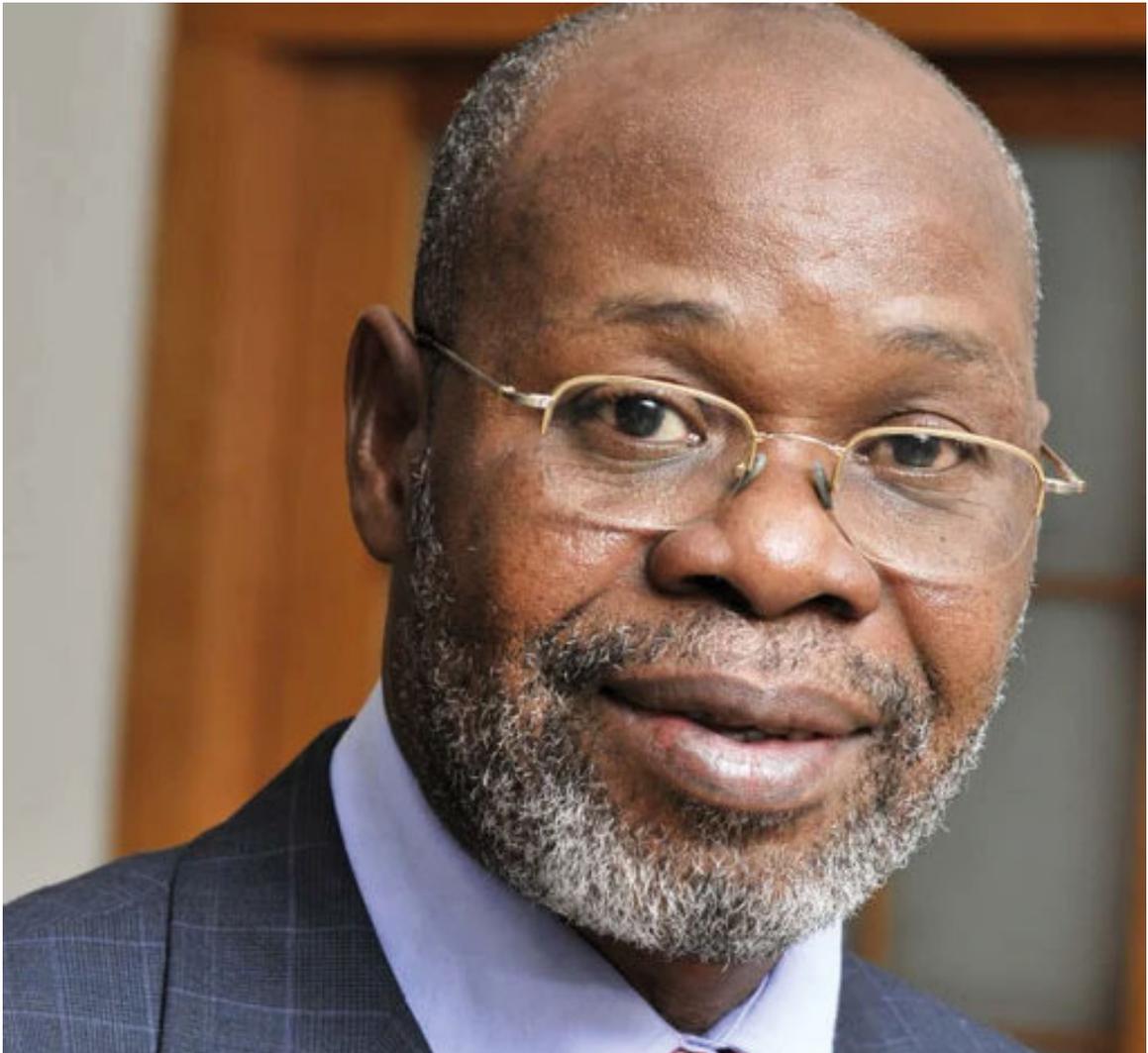




Le Conseil du Café-Cacao

La Côte d'Ivoire au rendez-vous du café et du cacao **DURABLES** et **TRAÇABLES**



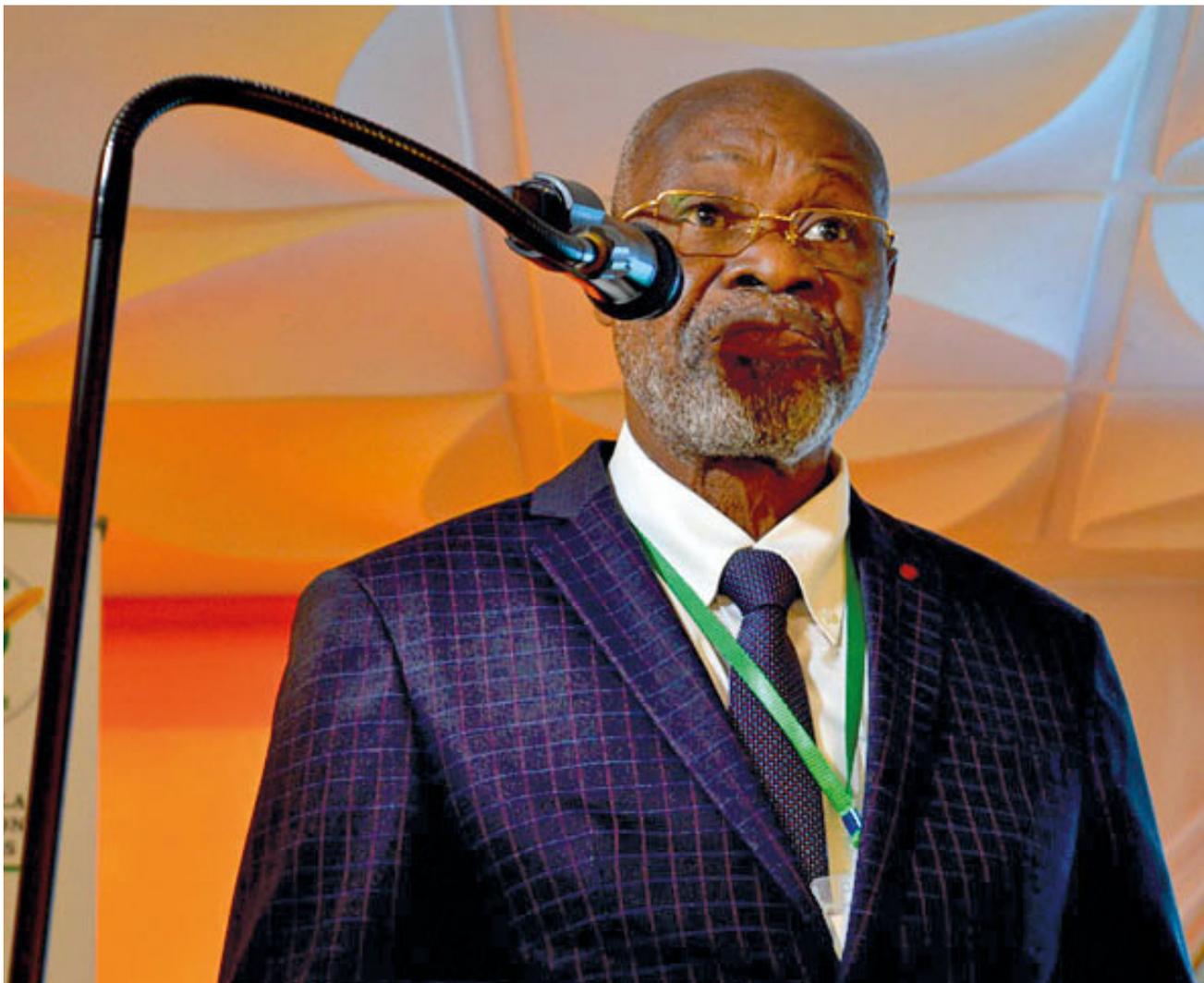


Dr Lambert Ngaladjo BAMBÀ, Ex-commissaire chargé des politiques macroéconomiques de la CEDEAO

« L'horizon 2027 pour l'ÉCO n'est techniquement pas tenable »

Ancien Commissaire chargé des politiques macroéconomiques et de la promotion du secteur privé de la CEDEAO, ainsi qu'enseignant-chercheur, l'universitaire ivoirien Lambert Ngaladjo BAMBÀ jette un regard prospectif sur le processus de démarrage de la monnaie unique ECO, annoncé pour 2027. Sans détours et avec une rare franchise, Dr. Bamba Ngaladjo estime que ce délai n'est pas réaliste, et donc intenable.

► Propos recueillis par Yao Noël



La monnaie unique ECO est annoncée pour l'horizon 2027. Pensez-vous que cette nouvelle échéance pourrait être respectée ?

L'horizon de 2027, une fois de plus, n'est pas tenable. C'est un entêtement de certains experts de la Commission de la CEDEAO. En effet, sachant qu'en 2025, très peu de pays pourront respecter les critères de convergence, alors qu'il faut les respecter pendant deux années consécutives il est clair que 2027 n'est pas réaliste.

Il y a une confusion savamment entretenue par certaines personnes entre ce que l'on appelle "l'accession à la phase de stabilité macroéconomique de la zone CEDEAO" et la satisfaction des conditions de lancement de l'ECO.



En 2025, très peu de pays pourront respecter les critères de convergence, alors qu'il faut les respecter pendant deux années consécutives

D'une façon concrète, quels seraient les avantages de l'avènement de cette nouvelle monnaie ?

Le lancement de l'ECO devrait faciliter les échanges, mais surtout, et fondamentalement, faire entrer la

CEDEAO dans une autre dimension de son intégration. Généralement, les économistes considèrent le passage à la monnaie unique comme la phase ultime de l'intégration. Après cela, on passerait à l'intégration politique. Ainsi, le passage à l'ECO devrait véritablement renforcer l'intégration économique, sachant que cela exigera une discipline commune et harmonisée des politiques et pratiques économiques.

Cela nous ramène à la question de la convergence dont vous parlez. À ce niveau, qu'est-ce qui est prévu et envisagé ?

Dans le schéma actuel, le respect des critères de convergence est posé comme condition nécessaire et suffisante. Mais, j'ai l'habitude de dire que le processus de construction de l'ECO ressemble à une transfusion sanguine. Dans ce cas, il faut s'assurer que le sang à transfuser soit compatible avec le récipiendaire. Or, ici, au lieu que l'ECO soit un « sang de donneur universel », on veut que les économies nationales, issues de groupes différents, se débrouillent pour devenir du même groupe sanguin (A, B ou O) qui serait celui de l'ECO. Voilà le véritable dilemme qui rend le processus impossible, tel qu'il est conduit par les experts, et qui, me semble-t-il, ne sont pas francs avec les décideurs et les populations.

Quelle sera la valeur réelle de cette monnaie et surtout, ne faut-il pas craindre d'avoir un ECO faible, qui remplirait des sacs de voyage même pour de petites sommes ?

La qualité de la monnaie dépendra de deux facteurs: la gestion de la politique monétaire, d'une part, et les fondamentaux économiques, d'autre part. L'indépendance de la banque centrale et, surtout le non financement des déficits budgétaires par la banque centrale peuvent assurer la maîtrise de l'inflation et éviter ainsi les sacs de billets de banque pour aller au marché. C'est ce qui se fait actuellement dans le cadre de l'UEMOA.

Certes, de nombreux économistes populistes africains pensent qu'on peut produire plus de croissance avec plus d'inflation. Mais, pour ma part, je n'y crois pas.

De manière concrète, je vous pose la question du citoyen lambda : que peut apporter l'ECO comme facteur de



L'enjeu pour les autorités monétaires sera de faire en sorte qu'elle ne devienne pas une monnaie de pacotille.

développement et de progrès pour nos économies ?

En termes de développement, l'ECO, ou toute monnaie, n'est qu'un instrument de politique économique. Elle peut être utilisée comme un outil de politique de développement, notamment pour la promotion des exportations par des dévaluations compétitives. Mais il faut l'utiliser avec prudence et discernement. Et surtout, cela n'est intéressant que pour des produits manufacturés, et non pour nos produits primaires. L'ECO doit donc être complémentaire d'une politique industrielle bien pensée.

En termes de convertibilité extérieure ou internationale, à quoi devons-nous nous attendre avec l'ECO ?

Pour la convertibilité, il a déjà été décidé d'adopter un régime de change flexible, avec un ciblage de l'inflation. Cela impose une bonne indépendance de la banque centrale et une politique monétaire orientée vers la lutte contre l'inflation. Dans ce cadre, l'ECO ne sera probablement pas une monnaie forte. L'enjeu pour les autorités monétaires sera de faire en sorte qu'elle ne devienne pas une monnaie de pacotille.

En dernier ressort, que devront retenir les populations de la zone CEDEAO ?

Je le redis, l'horizon 2027, techniquement, n'est pas tenable. L'ensemble des travaux techniques et pratiques est en retard (mise en place de la banque centrale, préparation de la production des moyens de paiement, sensibilisation des populations aux nouveaux signes monétaires, etc.).

Certes, une décision purement politique peut être prise, mais cela risque de fragiliser la nouvelle monnaie en envoyant le mauvais message de la non-convergence des économies. Je pense qu'il serait utile de mettre en place une commission, à l'image de celle de Jacques Delors en Europe, pour piloter ce dossier et l'extraire des griffes des experts nationaux de bas niveau, qui empêchent les véritables avancées sur le dossier.

Fusion CEMAC-CEEAC : retard à l'allumage

► Par Jos Blaise MBANGA KACK



En Afrique centrale, il est des rendez-vous manqués qui laissent plus qu'un goût amer : ils sentent la déperdition stratégique. Les 17 et 18 juillet à Yaoundé devaient marquer l'acte de naissance d'un mastodonte économique et politique : la fusion entre la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) et la CEEAC (Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale). Onze États, un marché de 200 millions de consommateurs, une superficie de 6,7 millions de km², un PIB combiné de 523 milliards de dollars, soit 283 280 milliards de FCFA, bref, un monstre d'intégration nationale, taillé pour peser sur l'échiquier continental et mondial. Au lieu de cela ? Une réunion reportée sine die, et un souffle retombé comme un soufflé mal cuit.

Un mastodonte sur le papier, un nain dans l'action

Pourtant, l'ambition avait de quoi séduire : arrimer en un seul espace économique des poids lourds comme le Cameroun, l'Angola ou la RDC et ses 60 millions d'âmes, assises sur un sous-sol qui ferait saliver plus d'un cartel minier. L'idée, en gestation depuis 2009, devait enfin aboutir grâce au président camerounais Paul Biya, intronisé par l'Union africaine « président dédié à la rationalisation » des communautés économiques régionales. À la clé : un traité constitutif, un parlement communautaire, une Cour de justice, une Cour des comptes, une Haute Autorité monétaire et même un plan de reversement d'écoles de formation pour faire vibrer la fibre académique de l'intégration. Un programme léché, où tout y était, sauf la volonté commune de passer de la parole aux actes. Car si les projets dorment, c'est moins faute de documents que faute d'élan. L'Afrique centrale a l'art consommé de collectionner les sigles plus vite que les résultats. À la CEEAC et à la CEMAC, on pourrait ajouter la CBLT (Commission du bassin du lac Tchad), qui unit le Nigeria, le Tchad, le Cameroun et le Niger, et qui sert de pont entre la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et la CEMAC. Sur le papier, un trait d'union ; dans les faits, une virgule oubliée. Les partisans du projet insistent : la fusion vise à booster les échanges intra-africains, aujourd'hui faméliques, à peine 10 % sur le continent, et moins de 5 % en Afrique centrale. Dans une zone où la libre circulation au sein même de la CEMAC reste plus incantatoire que réelle, l'analogie avec la CEDEAO fait mal : là-bas, le passeport régional est une réalité ; ici, il demeure un prospectus.

L'Afrique centrale, championne des sommets... reportés

Et pourtant, les atouts sont là : une position charnière au cœur du continent ; des réserves pétrolières qui représentent 28 % de celles de l'Afrique ; un potentiel hydroélectrique de 60 % du total continental ; 27 millions d'hectares de terres arables ; la deuxième réserve forestière mondiale dans le bassin du Congo. Sans oublier un PIB qui, malgré les chocs pétroliers,

a longtemps flirté avec les 5 % de croissance. Mais la sous-région reste prisonnière d'un paradoxe : riche en ressources, pauvre en intégration. Les échanges restent tournés vers l'extérieur ; la dépendance aux importations frôle les 70 % ; et les grands projets communs s'étiolent sous le poids des susceptibilités nationales et des querelles de préséance. La fusion CEMAC-CEEAC devait être la réponse institutionnelle à ce morcellement, un « sommet de la refondation » selon ses promoteurs. Pour l'instant, elle n'est qu'un sommet fantôme. Les plus cyniques diront que l'Afrique centrale excelle dans l'art de se rassembler sans se ressembler. D'autres y verront une énième illustration de la « maladie des lettres d'intention » : beaucoup de signatures, peu de livraisons. Les réalistes, eux, rappellent qu'après quatorze ans de palabres, accoucher d'une communauté unique relève moins de la gestation que de la couvade prolongée. En attendant, la mondialisation avance, les blocs régionaux ailleurs se renforcent, et l'Afrique

centrale regarde passer les trains, ou plutôt les cargos, car même ses échanges maritimes souffrent d'infrastructures déficientes. Les consommateurs, eux, continueront à payer cher des biens importés de loin, alors que leurs voisins produisent parfois les mêmes à portée de route, ou du moins de piste. La fusion CEMAC-CEEAC n'est pas morte ; elle est en convalescence avant même d'être née. Mais à force de repousser l'accouchement, on risque de finir par enterrer le bébé avec le berceau. Dans un monde où la taille compte et où les marchés se protègent, rester en ordre dispersé, c'est s'offrir le luxe de l'insignifiance. En politique comme en économie, la reddition de comptes ne devrait pas se limiter aux bilans financiers. Elle devrait aussi s'appliquer aux promesses d'intégration : à quand la facture, et surtout qui la paiera ? À force d'attendre, l'Afrique centrale risque de rater le train... et de balayer le quai.





OUMAR SOW, Le BTP dans les gènes...

Digne héritier d'une saga paternelle historique, Oumar Sow, actuel PDG et président du Directoire de la Compagnie Sahélienne d'Entreprises (CSE), a assurément la fibre du BTP dans l'ADN.

► Par MLDIATTA

Oumar Sow est à la tête d'un géant ouest-africain des travaux publics, avec une présence marquée au Sénégal et en Côte d'Ivoire, mais aussi au Gabon, en Sierra Leone et ailleurs en Afrique. À la clé, près de 5 000 emplois et un chiffre d'affaires annuel frôlant les 150 milliards de CFA. L'histoire d'Oumar Sow est intimement liée à celle de son père, Aliou Sow, bâtisseur de routes, d'ou-

vrages d'art et de carrières, et connu sur le continent comme l'un des précurseurs africains du business exigeant du BTP. Contre vents et marées, Aliou Sow a fait de l'entreprise qu'il a fondée le premier groupe du pays en matière de travaux publics. Bien avant le décès de ce père figure tutélaire, survenu en 2017, Oumar Sow, aîné de la famille, avait déjà pris les rênes pour assurer la continuité de l'entreprise, malgré les nombreux obsta-

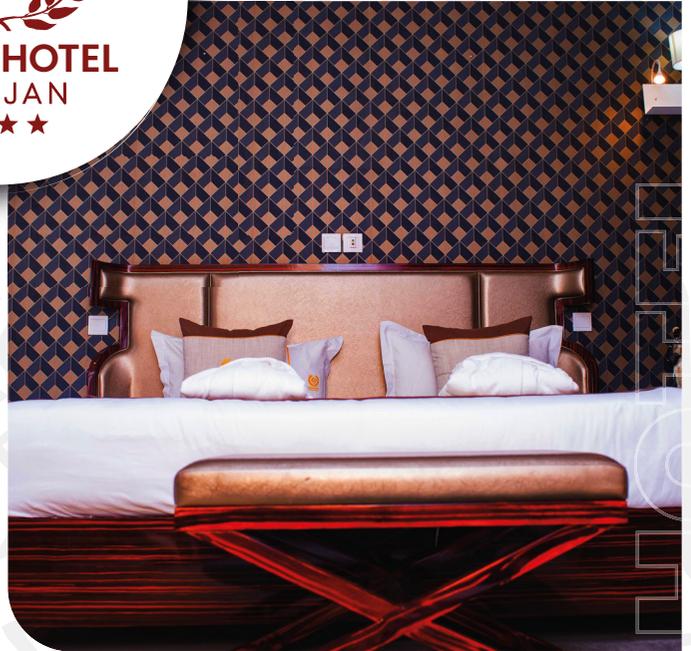
cles : la morosité économique, la rude concurrence des Chinois et des Turcs, ou encore la dette intérieure de centaines de milliards de FCFA que l'État du Sénégal doit aux mastodontes du BTP comme la CSE, la CDE, Eiffage, etc. Pour relever ce lourd défi, Oumar Sow a dû s'appuyer sur de solides références académiques. Aujourd'hui chef d'entreprise accompli, Oumar a eu la chance, jeune, de partir en France après le Bac, où il intègre une classe préparatoire HEC avant de s'envoler pour l'Amérique, où il poursuit des études brillantes entre Los Angeles et New York, avec, à la clé, un MBA en finance. Fort de ces diplômes prestigieux, il retourne au Sénégal et y passe pratiquement toute sa carrière au sein de l'entreprise familiale. Son père veille alors à lui inculquer une éducation rigoureuse. L'objectif étant de ne pas lui offrir de raccourcis ni de privilèges, mais de lui permettre de bâtir sa carrière sur ses propres efforts. Ainsi, même si Oumar pourrait se prévaloir d'un statut de « fils à papa », il n'a pas connu une ascension rapide au sein de la CSE. Bien au contraire, il subit un véritable « bizutage », tel un rite de passage, pour forger son caractère et prouver sa valeur. Le jeune financier fraîchement diplômé des prestigieuses universités nord-américaines comprend rapidement qu'il devra faire ses preuves dans le milieu conservateur des ingénieurs du BTP. Avec l'humilité qui sied en de pareilles circonstances, il commence comme attaché de direction, avant de prendre un risque en partant en Sierra Leone, où il occupe le poste de responsable administratif d'un projet routier que la CSE doit livrer à ce pays anglophone. Ce moment clé de sa carrière lui permet d'acquérir une expérience de terrain déterminante. Ensuite, il retourne au siège à Dakar avant de repartir pour un autre poste à responsabilités. En 1994, il est nommé Directeur-Pays de la CSE en Guinée-Conakry, un pays stratégique pour l'entreprise. C'est dans ce contexte marqué par la dévaluation du franc CFA qu'il apprend à maîtriser l'art de la diplomatie et la gestion des hommes, tout en affrontant les défis locaux. Pour ce jeune homme humble, pourtant élevé dans les avantages de la vie, l'adaptation à cet environnement particulier ne représente pas un obstacle insurmontable. Depuis près de dix ans, Oumar Sow préside le Directoire de la CSE, un leader des entreprises du BTP au Sénégal et ailleurs en Afrique de l'Ouest. Avant son décès en 2017, son père avait intelligemment commencé à lui transmettre progressivement le flambeau, assurant ainsi la pérennité de l'entreprise. Une démarche saluée par de nombreux observateurs, d'autant plus qu'en Afrique, les entreprises familiales survivent rarement à leur fondateur. Financier aguerrri, Oumar Sow occupe ce rôle

par devoir de mémoire, fidèle aux valeurs fondamentales de la société africaine et animé d'un sens aigu des responsabilités en tant qu'aîné des Sow. Bien qu'il aurait pu se lancer dans des carrières lucratives dans des secteurs comme la banque, le tourisme de luxe ou la finance, à l'image de son frère Yerim Sow, patron de Noom Hôtel (anciennement Radisson) et de la Bridge Bank, il a choisi de poursuivre l'œuvre paternelle. À la suite de la mort de son père, la situation financière de la CSE était difficile, notamment en raison de la dette intérieure, avec des créances que l'entreprise devait recouvrer auprès de l'État du Sénégal. Résultat, les salaires étaient payés laborieusement. Cependant, l'aîné des Sow a procédé à une restructuration en profondeur de l'entreprise, afin de lui redonner un nouveau souffle et l'adapter à la conjoncture économique morose. Il a ainsi créé quatre entités spécialisées : CSE-Routes, CSE-Immobilier, CSE-Granulats et CSE-Énergie. Cette nouvelle organisation a permis de revitaliser l'entreprise et de pérenniser l'héritage de son père. L'expérience aidant, Oumar Sow a également gagné en sagesse et en spiritualité, cultivant ainsi la paix intérieure nécessaire à son évolution. « Depuis près de deux ans, je commence mes journées à la mosquée pour la prière du Fajr, celle de l'aube », a-t-il confié récemment à Seynabou Sy, dans une interview sur Afropod-Afrofeeling, une plate-forme de podcasts en plein essor. Véritable groupe panafricain, la CSE d'Oumar Sow s'adapte visiblement aux défis des pays du Sahel, souvent marginalisés sur la scène internationale. C'est pourquoi le top management a recentré l'activité principalement entre le siège dakarois, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Gabon.





SANA HOTEL
ABIDJAN
★★★★



Vous souhaitez
Bienvenue
Welcome - Akwaba

SANA Hôtel vous propose des chambres élégantes, alliant confort et modernité :

- 09 Suites Exécutives
- 09 Suites Junior
- 17 Chambres Deluxe
- 12 Chambres Supérieures
- 12 Chambres Standards

Découvrez des espaces stylés et contemporains,

- une piscine , jet, Cascade*
- un spa*
- un lounge, club cigares*
- Un restaurant gastronomique.*
- 06 salles evententielles*



L'hôtellerie autrement
www.hotelsana.net

+225 07 67 67 67 15 / +225 27 24 56 24 62

Cocody, Riviera Triangle , Face au Nouveau CAMP Info@hotelsana.net / Infos.sanahotel@gmail.com



Mines

Remue-ménage dans le sous-sol guinéen

Le sous-sol guinéen, source de nombreuses convoitises, vit actuellement une période de profonde réorganisation. Sous l'impulsion des autorités de transition menées par le Général Mamadi Doumbouya, des dizaines de permis miniers ont été retirés à des sociétés nationales et étrangères, tandis que le gigantesque projet de la mine de fer de Simandou attire tous les regards.

► Par Oussouf **DIAGOLA**

Depuis mai 2025, le gouvernement guinéen procède au retrait d'un nombre record de permis miniers. Pas moins de 129 permis de recherche ont été annulés fin mai, principalement pour l'or, mais aussi pour les diamants et la bauxite. Ces décisions concernent aussi bien de grandes compagnies

internationales, telles qu'Anglo-Gold Ashanti, que des acteurs locaux. Ces retraits font suite à l'audit du cadastre minier engagé depuis le coup d'État de septembre 2021. La plupart des permis retirés étaient échus (entre 2012 et 2024), n'avaient pas fait l'objet de réelles activités ou étaient jugés non conformes au code minier. Les autorités annoncent vouloir « libérer des

périmètres abandonnés pour les confier à d'autres investisseurs ». Récemment, 51 permis supplémentaires ont été retirés début mai, couvrant des secteurs tels que la bauxite, l'or, le diamant ou le graphite. Des sociétés comme la Société des Bauxites de Guinée, Farafina Ressources, West African Mining Associate ou Guiter Mining SA sont concernées. Ces permis, obtenus entre 2005



Réunion d'équipe sur la mine d'or de Kouroussa

et 2023, étaient parfois encore valables pour plusieurs années, exacerbant ainsi un climat d'incertitude. Le motif officiel invoqué : renforcer « la souveraineté de l'État » sur un secteur minier jugé stratégique et assainir une filière jugée défailante en matière de respect des engagements contractuels et des délais.

Raisons et conséquences de ce grand ménage

Les autorités justifient ces mesures par une volonté de rationalisation et de transparence, expliquant qu'il s'agit de sanctionner les entreprises inactives qui n'auraient pas respecté leurs obligations légales (investissements, études de faisabilité, etc.), mais aussi de préparer la réattribution future de ces permis, alors que la Guinée séduit toujours plus d'investisseurs. Les sociétés concernées ont néanmoins la possibilité de déposer des recours auprès de l'administration ou d'envisager des actions en justice, tant au niveau national qu'international. La Guinée affirme ainsi son pouvoir de négociation dans un secteur clé pour son éco-

nomie – le pays détient les plus vastes réserves mondiales de bauxite et ambitionne de mieux contrôler la manne générée par son sous-sol.

Le dossier Simandou : enjeu géant, espoirs et pressions

Simandou, l'un des plus gros gisements de fer du monde, est en passe de démarrer sa production fin 2025, après trois décennies de retard, rivalités et négociations interminables. Le projet nécessite 15 milliards de dollars d'infrastructures (650 km de chemin de fer, port minéralier, sites industriels) et mobilise des consortiums chinois et anglo-australiens, sous pression constante des autorités guinéennes pour respecter le calendrier. La première production est attendue d'ici décembre 2025, avec le chargement inaugural pour les clients chinois annoncé pour la même période. Le gouvernement guinéen mise sur une augmentation de 26 % du PIB d'ici 2030 grâce à l'exploitation de Simandou, mais des interrogations demeurent sur la juste répartition des retombées entre l'État, les communautés

locales et les multinationales. La pression politique est maximale : le régime fait du succès du projet un élément central de sa légitimité, tout en exigeant une meilleure synergie entre partenaires et le respect strict des standards contractuels et internationaux.

Un sous-sol guinéen en pleine recomposition

Le secteur minier guinéen se trouve donc à un tournant. L'État veut imposer la rigueur, réattribuer stratégiquement les titres miniers et garantir l'entrée en production du « miracle » Simandou. Ce contexte s'accompagne de débats, de tensions avec certains opérateurs historiques, mais aussi d'un regain d'intérêt pour le pays de la part de nouveaux investisseurs miniers mondiaux. La réussite de ce « grand ménage » et du lancement du mégaprojet Simandou conditionneront en grande partie le futur de la Guinée, à la croisée de la consolidation de sa souveraineté minière et de la tentation du « mirage » extractif.



Mali

La tannerie face à des défis persistants

Le marché des peaux et cuirs au Mali a été durement touché par la pandémie de Covid-19, entraînant la fermeture de la plupart des tanneries du pays. Seule l'Industrie malienne de tannerie (IMATAN SA), une entreprise familiale, continue de naviguer à contre-courant, dans un contexte où les défis du secteur se multiplient.

► Par Moussa DIARRA



« Nous sommes, désormais, les seuls à opérer », confie Cheick Oumar Sidibé, gérant de l'Industrie malienne de tannerie (IMATAN SA), une entreprise privée fondée il y a plus de 15 ans et portée par une tradition familiale. Malgré les turbulences causées par le Covid-19, qui ont particulièrement affecté des marchés européens comme celui de l'Italie, autrefois pilier de la mode, IMATAN SA a su s'adapter en se tournant vers l'Asie. Les peaux d'ovins, très prisées à l'international, offrent des perspectives prometteuses. Pour Cheick Oumar Sidibé, l'avenir du commerce des peaux au Mali repose sur l'innovation et l'accès à de nouveaux équipements, afin de répondre aux exigences d'un marché mondial en constante évolution. Cette entreprise familiale, basée à Bamako, exporte 100 % de sa production à l'international, principalement vers l'Inde, la Chine, l'Espagne et le Pakistan, et ce malgré les défis posés par

le Covid-19 et la fermeture de six autres tanneries maliennes. Désormais seule référence dans le pays, IMATAN SA reçoit régulièrement la visite des acteurs du secteur. Parmi eux, Abdoul Majid, Vengal Reddy et deux autres ressortissants indiens, clients confirmés de la tannerie depuis quelques mois, viennent rencontrer Cheick Oumar pour de nouvelles commandes. Pour Abdoul Madjid, le Mali possède un fort potentiel en matière de peaux. « Aujourd'hui, IMATAN SA est la seule au Mali qui nous approvisionne. Il n'y a aucune raison qui l'empêcherait de se faire une place sur le marché international. Nous sommes venus d'Inde pour faire du business ici, car il y a un fort potentiel », affirme-t-il. Vengal Reddy, pour sa part, milite pour un travail de meilleure qualité. Selon lui, il faudra « un peu plus de rigueur dans la manière de travailler et de traiter les peaux pour atteindre les standards internationaux ». Et d'ajouter qu'il existe « une fé-

roce concurrence sur le marché international. Nous essayons d'appuyer avec notre expertise technique. Malheureusement, les employés ne s'impliquent pas suffisamment. Ils ont du mal à abandonner leurs méthodes de traitement d'il y a 20 ans pour apprendre de nouvelles techniques », se désole-t-il. Avec une production mensuelle de 150 000 à 200 000 peaux, l'entreprise répond à une demande internationale croissante, particulièrement pour les peaux d'ovins, qui représentent 30 à 40 % de la production locale, bien que les peaux de caprins dominent avec 70 %. Successeur de son père à la tête de l'entreprise familiale, Cheick Oumar Sidibé souligne que les principaux défis restent l'approvisionnement en produits chimiques importés d'Espagne et de Chine, dont les délais de livraison ralentissent la production. Cependant, IMATAN SA bénéficie d'une absence de concurrence locale et d'une réglementation souple, sans restrictions spécifiques sur



les espèces commercialisées (ovins et caprins exclusivement).

Le défi constant de la qualité des peaux

Au bord du fleuve Djoliba, à Baco-Djicoroni, sur la rive droite, l'animation est déjà bien présente malgré la fraîcheur matinale. Des femmes, panier en main, se dirigent vers l'eau boueuse comme une escouade en mission. Elles portent des peaux d'animaux (chèvre et mouton) dans des récipients qu'elles tremperont dans un mélange de produits liquides aux odeurs fortes et désagréables. C'est un travail ardu et minutieux pour ces femmes, dont les murmures et gestes se mêlent aux rires des enfants qui s'amusent à épiler les peaux. « Cela fait des années que nous faisons ce travail. Nous sommes approvisionnés chaque matin par des bouchers et, après le nettoyage, nous vendons les peaux à partir de 500 Fcfa à des gens qui viennent les acheter pour la transformation à l'Artisanat », explique Oumou Traoré, qui trie les peaux prêtes à être lavées. Parlant du processus de traitement traditionnel, l'une des femmes précise qu'elles commencent par tremper les peaux dans une solution de potasse pendant une nuit. Ensuite, elles sont lavées dans les eaux du fleuve, mises dans des fientes de poules pour un dernier nettoyage, puis plongées dans une solution de « nep nep » (fruit de l'acacia nilotica). Une fois cette étape terminée, les peaux sont exposées au soleil pour être bien asséchées. Selon Almoubachar Haïdara, la production industrielle de cuir au Mali suit un long processus de transformations chimiques. La peau est d'abord soumise à un traitement préliminaire où des produits chimiques sont utilisés pour éviter la putréfaction.

Elle est ensuite plongée dans des solutions, dont une solution de bleu neige, un produit à base de chrome permettant de la teindre et d'obtenir une couleur uniforme. Ce traitement se poursuit jusqu'à ce que la peau soit prête pour la coupe et la fabrication des produits finis. Cependant, Almoubachar Haïdara souligne la mauvaise qualité des peaux maliennes : « En raison du climat sahélien, les animaux au Mali ne sont pas aussi gras que dans d'autres régions, ce qui rend certaines peaux moins adaptées à la transformation. Nous devons toujours travailler avec des peaux de qualité inférieure et, souvent, nous avons des défauts visibles après le traitement », regrette-t-il.

L'exportation des peaux, un challenge

Par le passé, une peau de mouton se vendait à 2 000 FCFA et celle de vache à 10 000 FCFA. Aujourd'hui, la donne a changé, comme l'explique Sadio Korkoss : « Il est rare de voir des peaux de vaches à Bamako, car la majorité est exportée vers le Ghana, la Thaïlande et le Brésil. La peau de chèvre est, principalement, destinée aux concepteurs de tambours. » Cette tendance est due au manque d'infrastructures modernes de transformation au Mali, où l'industrie du cuir, en particulier celle de la fabrication de chaussures, a pourtant connu son âge d'or. L'Industrie malienne des tanneries (IMATAN) peut traiter jusqu'à 30 000 peaux par jour, selon son chef du personnel, Almoubachar Haïdara. Mais, faute de clients réguliers, seulement quelques conteneurs sont envoyés à l'exportation chaque mois, et encore moins si la qualité ne répond pas aux attentes du marché international. Malgré cette capacité de production, l'industrie malienne peine à

s'imposer face à la concurrence internationale, car la transformation des peaux au Mali reste partielle. La plupart des produits sont envoyés à l'étranger sous forme de produits semi-finis, souvent pour être traités dans des pays où les standards de fabrication sont plus élevés. « En raison du manque de technologies et d'une infrastructure fragile, l'objectif de produire des articles finis sur place est encore un rêve lointain », avoue notre interlocuteur. Malgré un marché morose et des tonnes d'invendus, IMATAN tient bon. Selon le chef du personnel, l'entreprise se tourne vers la diversification de ses produits. « Nous traitons des peaux provenant de divers pays, comme le Sénégal, et nous avons une usine qui traite des peaux de chèvres et de moutons. Le processus est complexe. Au Mali, l'absence d'abattoirs frigorifiques pour les peaux pose également un problème », explique-t-il.

Une industrie artisanale en quête de reconnaissance

Un autre handicap majeur du secteur est que les produits fabriqués localement, notamment les sacs, les ceintures ou les chaussures, peinent à séduire le marché local. Au marché de l'Artisanat de Bamako, où chacun se consacre à une tâche, qu'elle soit simple ou délicate, certains appliquent de la peinture sur les peaux sèches, tandis que d'autres utilisent des machines à coudre pour confectionner divers articles. La diversité des produits accrochés aux murs témoigne du savoir-faire des artisans maliens. Mais leur travail n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur. « Nous souffrons ici pour avoir de meilleurs produits, mais quand on donne nos prix, les clients fuient. Pourtant, si c'est importé d'autres pays, ils les achètent », déplore Adama



Cissé, artisan et vendeur. Beaucoup se plaignent du manque de clients, et les rares qui passent jugent les prix trop élevés. « Moi, j'aime bien ces articles. Ils sont jolis et résistants. Mais les vendeurs doivent revoir les prix », affirme Mme Touré, en essayant une chaussure. À l'heure où la crise écologique s'amplifie, l'industrie de la tannerie au Mali fait face à un autre défi : la préservation de l'environnement dans ses activités de production. L'utilisation de produits chimiques comme le chrome et la chaux alimente un véritable débat. Vers une production plus durable. Pour répondre à cette problématique, des solutions sont mises

en place pour limiter les impacts négatifs de ces activités. L'usine dispose de stations de traitement des eaux usées qui permettent de recycler les produits chimiques et de réduire la pollution. « Nous avons un contrat avec l'Agence de traitement des eaux usées pour garantir que nos procédés respectent les normes environnementales. Nous utilisons aussi de l'oxyde d'alumine pour isoler le chrome », rassure Almoubachar Haïdara. Pour l'avenir, Cheick Oumar Sidibé envisage d'investir dans des équipements modernes afin d'atteindre le stade du finissage et de diversifier ses marchés, notamment en Asie, où la demande reste forte. « Avec des

machines adaptées, nous pourrions transformer nos peaux jusqu'à la finition et conquérir de nouveaux marchés », confie-t-il. IMATAN SA contribue à l'économie locale en collaborant avec des fournisseurs régionaux et en payant des taxes. L'entreprise soutient également des emplois directs et indirects, bien que Cheick Oumar Sidibé déplore le manque de soutien des institutions financières pour moderniser ses infrastructures.



i-money

SIMPLE • MOBILE • PANAFRICAIN

Notre mission :
Unifier l'Afrique
en **simplifiant** ses
mouvements
& transactions.

www.imoney.africa



Marché financier de l'UEMOA

Les pays de l'AES doivent 6 750 milliards de Fcfa aux investisseurs au 30 juin 2025

Le marché des peaux et cuirs au Mali a été durement touché par la pandémie de Covid-19, entraînant la fermeture de la plupart des tanneries du pays. Seule l'Industrie malienne de tannerie (IMATAN SA), une entreprise familiale, continue de naviguer à contre-courant, dans un contexte où les défis du secteur se multiplient.

► Par Moussa DIARRA

Selon la situation des titres publics en cours de validité sur le marché financier de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), au 30 juin 2025, rendue publique par l'Agence UMOA-Titres, les pays membres de l'Al-

liance des États du Sahel (AES), le Mali, le Burkina Faso et le Niger, doivent aux investisseurs un montant total de 6 750 milliards de Fcfa. Cette dette est constituée de Bons et d'Obligations assimilables du Trésor (OAT). Dans ce document publié par l'Agence UMOA-Titres,

l'organisme spécialisé de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), chargé d'accompagner les États membres dans leurs opérations d'émission de titres publics sur le marché financier de l'UEMOA, les pays de l'AES cumulent une dette totale de 6 750 milliards

de Fcfa. Parmi ces trois pays, le Burkina Faso est le plus endetté, avec 112 titres en circulation pour un encours total de 2 530,50 milliards de Fcfa. Cette somme est composée de 2 126,29 milliards de Fcfa en Obligations assimilables du Trésor et de 404,21 milliards de Fcfa en Bons de Trésor. Le Mali arrive en deuxième position, avec un portefeuille de 121 titres en cours de validité et un encours de 2 400,61 milliards de Fcfa, répartis entre 1 997,90 milliards de Fcfa en Obligations et 402,71 milliards de Fcfa en Bons. Le Niger, quant à lui, ferme la marche avec 65 titres en circulation pour une valeur totale de 1 820,59 milliards de Fcfa, dont 1 019,80 milliards de Fcfa en Obligations du Trésor et 800,79 milliards de Fcfa en Bons de Trésor. Ces sommes illustrent l'importance du marché financier de l'UEMOA pour ces pays en crise, en particulier pour le Mali, qui est privé des ressources de plusieurs partenaires techniques et financiers. Il convient de souligner que dans son document, l'Agence UMOA-Titres précise que « les informations sur les données du marché financier sont fournies gratuitement à titre indicatif, notamment pour contribuer au développement du Marché des Titres Publics (MTP). Elles sont susceptibles d'évolution à tout moment, en fonction des conditions de marché ». Les autres pays de l'UEMOA sont également endettés, bien que dans des proportions variables. Le Bénin, par exemple, comptabilise 41 titres en circulation pour un encours total de 1 125,55 milliards de Fcfa. Cette dette se répartit entre 1 047,96 milliards de Fcfa en Obligations assimilables du Trésor et 77,59 milliards de Fcfa en Bons assimilables du Trésor. La Côte d'Ivoire, en tant que première économie de la sous-région, détient le plus

grand nombre de titres en circulation, avec 175 titres pour un encours total de 6 230,63 milliards de Fcfa. Cette somme se décompose en 4 866,19 milliards de Fcfa en Obligations et 1 364,44 milliards de Fcfa en Bons. Bien que la Côte d'Ivoire soit le pays le plus endetté de la région, la Guinée-Bissau affiche le niveau d'endettement le plus bas, avec seulement 46 titres pour un encours de 466,99 milliards de Fcfa. L'ardoise de ce pays lusophone se compose de 288,28 milliards de Fcfa en Obligations et de 178,71 milliards de Fcfa en Bons de Trésor. Du côté du Sénégal, on dénombre 119 titres pour un en-

cours total de 4 002,14 milliards de Fcfa, dont 3 468,09 milliards en Obligations et 534,05 milliards en Bons de Trésor. Enfin, le Togo comptabilise 72 titres pour un encours total de 1 959,51 milliards de Fcfa, répartis entre 1 743,93 milliards de Fcfa en Obligations et 215,58 milliards de Fcfa en Bons de Trésor. Pour rappel, les ressources mobilisées sur le marché des titres publics permettent aux États de faire face à leurs engagements budgétaires. Les Bons de Trésor sont des prêts à court terme, généralement d'une durée de six mois à un an, tandis que les Obligations ont des durées de trois à dix ans.



Aboubakar NACANABO, ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective du Burkina Faso



Banque africaine de développement

Les quatre priorités des 100 premiers jours de Sidi Ould Tah

Désormais investi à la tête de la Banque africaine de développement (BAD), le Mauritanien Sidi Ould Tah entame son mandat avec une vision claire des actions à mener durant ses 100 premiers jours.

► Par Ronie Floride AGAMMA

En phase avec les défis financiers, démographiques et climatiques auxquels l'Afrique est confrontée, le banquier de 60 ans entend insuffler une nouvelle ère économique à la BAD. Officiellement installé dans ses fonctions de président de l'institution le 1er septembre 2025 à Abidjan, il affiche un optimisme inébranlable, mais devra faire face à des enjeux importants. Reconnaisant l'œuvre de ses prédécesseurs et déterminé à la poursuivre, Sidi Ould Tah s'est engagé à travailler dans un esprit de concertation et de collégialité, afin de remplir la mission qui est de « construire une Afrique robuste et prospère ». Devant le président ivoirien Alassane Ouattara, son prédécesseur le Dr. Akinwumi Adesina, ainsi que des représentants des communautés économiques régionales, il a exposé ses principales actions pour ses 100 premiers jours à la tête de l'institution panafricaine. Pour lui, il s'agit de priorités urgentes destinées à réactiver la banque, la rendre plus responsable et l'aligner sur les priorités actuelles de développement du continent.

Quatre priorités pour 100 jours

Pour Sidi Ould Tah, ses 100 premiers jours en tant que président de la BAD seront consacrés à quatre priorités urgentes pour consolider la première institution panafricaine. « Au cours de mes 100 premiers jours, je me concentrerai sur quatre priorités urgentes », a-t-il déclaré. Afin de maintenir le lien entre ambitions et réalisations, secteurs public et privé, urgence et bureaucratie, le Mauritanien veut d'abord établir un engagement fort avec les clients, partenaires et parties prenantes, afin de garantir à la banque un programme collectif. Ce premier pas doit, selon lui, refléter la capacité de l'institution à répondre favorablement aux besoins et ambitions d'une Afrique forte et résiliente. Ensuite, il prévoit de lancer un vaste programme de réformes pour améliorer la rapidité d'action de la BAD, renforcer l'exécution de ses opérations dans les pays membres et éliminer les goulots d'étranglement bureaucratiques. Ces étapes serviront de tremplin pour les deux dernières priorités : renforcer les partenariats avec les institutions africaines, mondiales et les acteurs du secteur



privé, puis permettre à la banque de mobiliser des financements à grande échelle afin de produire un impact durable, notamment face à l'urgence du financement du développement et du climat. Quant à la quatrième et dernière priorité, elle vise à accélérer les efforts pour élargir l'accès au financement et créer des emplois. Ainsi présentées, ces priorités reposent sur les « quatre points cardinaux », la stratégie quinquennale que Sidi Ould Tah entend mener avec urgence et détermination.

Les « quatre points cardinaux »

Avec plus de quarante ans d'expérience reconnue en banque de développement, politique économique et transformation institutionnelle, Sidi Ould Tah connaît mieux que quiconque les défis auxquels la BAD est confrontée. « Tel un navigateur

guidé par une boussole, la Banque devrait aider l'Afrique à naviguer parmi les grandes tendances vers une autonomie, une ambition et une capacité d'action accrues », a-t-il déclaré. Présentés dans un document intitulé Mes quatre points cardinaux pour construire la prospérité de l'Afrique, ces piliers sont interdépendants et fondés sur le pragmatisme, ancrés dans l'expérience et conçus pour garantir à la banque des résultats transformateurs dans un monde en mutation rapide. Ils consistent à mobiliser les ressources financières pour l'Afrique en améliorant l'accès aux capitaux ; réformer et consolider les institutions et systèmes financiers pour renforcer le rôle du continent sur la scène internationale ; tirer parti de la transformation démographique pour stimuler une croissance inclu-

sive ; investir dans des structures résilientes au climat et mieux valoriser les ressources naturelles. Tous ces chantiers s'inscrivent dans la vision d'Ould Tah, qui veut promouvoir « l'excellence institutionnelle, en modernisant la gouvernance, en rationalisant la prise de décision et en instaurant une culture de la performance axée sur les résultats ». Mais un dossier plus urgent attend le neuvième président de la BAD : mobiliser ses équipes pour reconstituer, d'ici décembre 2025 et pour la dix-septième fois, le Fonds africain de développement, le guichet concessionnel du Groupe de la BAD. Ce fonds, le plus accessible pour les pays les plus pauvres du continent, constitue une priorité absolue pour la poursuite des financements de l'institution.



Administrations publiques au Bénin

La RSE, un outil de performance et de transparence

Souvent associée au secteur privé, la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) gagne du terrain dans le secteur public. Appliquée aux administrations, elle devient un véritable levier d'efficacité, de transparence et d'inclusion, selon Sahoudatou Orédola PIO, spécialiste RSE/ODD et présidente de l'ONG RSEEO-Bénin.

► Par Kevin da SILVA

« Il faut d'abord clarifier que la responsabilité sociétale appliquée au secteur public est connue sous le terme de responsabilité sociétale des entités publiques », explique-t-elle. Contrairement au secteur privé, dont l'objectif principal

est le profit, l'administration publique vise l'intérêt général. Dès lors, intégrer des dimensions sociales, environnementales, économiques et éthiques dans ses pratiques relève d'un choix volontaire, mais cohérent avec sa mission. « Sa mise en place permet à l'administra-

tion de devenir un acteur de changement positif dans la société », souligne-t-elle. Ainsi, une institution publique peut adopter des pratiques responsables sans perdre de vue ses obligations de service public. Mettre en œuvre une démarche RSE dans une administration

suppose plusieurs étapes préalables : diagnostic, consultation des parties prenantes et élaboration d'un plan d'action structuré autour de sept grands enjeux. Parmi eux figurent les achats publics responsables, l'innovation sociale et territoriale, ou encore la gouvernance transparente. À titre d'exemple, la spécialiste rappelle que « l'intégration de clauses sur les conditions de travail ou la lutte contre la discrimination dans les appels d'offres est une démarche RSE concrète ». Elle cite aussi des actions telles que la conception de services accessibles aux personnes handicapées ou âgées, ou encore l'appui à des projets associatifs à fort impact social. Pour réussir, la RSE doit s'accompagner d'un engagement fort des dirigeants publics et d'une volonté d'intégrer ces pratiques dans la stratégie globale des structures. « La sensibilisation des agents est capitale pour susciter l'adhésion », insiste Sahoudatou Orédola PIO.

Des bénéfices pour l'administration... et pour les citoyens

Les retombées positives de la RSE sont multiples. En interne, elle améliore l'image de l'administration, renforce la confiance des partenaires et favorise une meilleure gestion des ressources. « Les démarches d'efficacité énergétique ou de réduction des déchets génèrent aussi des économies financières », note la présidente de l'ONG RSEEO-Bénin. Du côté des citoyens, les avantages sont tout aussi concrets. « La gestion efficace des déchets, comme l'abonnement à la SGDS, ou la préservation de la biodiversité, contribue à un environnement plus sain », précise-t-elle. De plus, une administration responsable tisse des liens plus solides avec la société civile, les entreprises

et les citoyens eux-mêmes. Cependant, la mise en œuvre de la RSE dans le secteur public ne va pas sans obstacles. Entre autres, il y a la résistance au changement, la méconnaissance des bénéficiaires, les contraintes budgétaires ou encore le manque d'outils adaptés. « Les agents publics ne perçoivent pas toujours l'intérêt de la démarche. D'autres estiment qu'elle génère des coûts supplémentaires dans un contexte de budget limité », explique Sahoudatou Orédola PIO. Elle pointe également l'absence d'indicateurs de performance ou de référentiels clairs pour guider l'action.

Un cadre national en construction pour appuyer la démarche

Pour accompagner les administrations publiques dans ce virage stratégique, le gouvernement béninois a adopté une Politique nationale de la responsabilité sociétale des entreprises (PNRSE) 2024-2033,

assortie d'un plan d'action. Cette stratégie fait suite à la Charte RSE Bénin, document de référence élaborée en concertation avec les acteurs du privé, les syndicats et les organisations de la société civile. Par ailleurs, des ateliers de formation ont été organisés en 2024 auprès des structures déconcentrées de l'État dans plusieurs départements, afin de renforcer les capacités des cadres publics et de les impliquer davantage. « Oui, la RSE peut réellement transformer l'administration », affirme Sahoudatou Orédola PIO. À condition qu'elle soit intégrée de façon cohérente et sincère. Transparence, redevabilité, respect des droits humains, prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux... autant de principes qui, appliqués à la gestion publique, renforcent l'efficacité des services et rapprochent l'administration des citoyens.



Portrait

RSEEO-BENIN, la responsabilité sociétale des entreprises comme cheval de bataille

Créé en 2021, le Réseau pour la Responsabilité Sociétale et l'Évaluation Environnementale des Organisations (RSEEO-BENIN) s'impose comme un acteur incontournable dans la promotion du développement durable au Bénin. À travers ses actions, l'ONG vise à concilier croissance économique, justice sociale et préservation de l'environnement.

► Par Kevin da SILVA

« Nous avons voulu répondre à un besoin croissant de structurer et renforcer les pratiques d'évaluation environnementale et de responsabilité sociétale des entreprises », explique Sahoudatou Orédola Pio, présidente de l'ONG et spécialiste RSE/ODD. Depuis sa création en 2021, l'organisation œuvre pour intégrer pleinement les enjeux sociaux et écologiques dans les politiques et projets économiques du pays. RSEEO-BENIN ne se contente pas de promouvoir la RSE, il la met en pratique. Le réseau accompagne les entreprises, les autorités et les communautés à travers des évaluations d'impact environnemental conformes aux standards internationaux, mais adaptées aux réalités locales. Une démarche essentielle dans une sous-région où il faut « concilier croissance économique rapide et préservation des ressources naturelles » face aux défis du changement climatique, de la biodiversité et de la gestion des déchets.

Des initiatives phares pour changer les mentalités

Depuis sa création, le réseau a multiplié les actions non seulement importantes, mais surtout marquantes, telles que des séances de sensibilisation sur le crédit carbone, l'introduction de la RSE dans la commande publique et la fiscalité, ainsi que des



initiatives innovantes comme les "causeries de la RSE" et les "cafés RSE", devenus des rendez-vous incontournables pour les acteurs locaux. RSEEO-BENIN a également contribué à la rédaction de la Charte RSE Bénin, un document incitant les entreprises à adopter des comportements responsables. Pour maximiser son impact, l'organisation s'appuie sur un vaste réseau de partenaires, comprenant des institutions publiques, des ONG, des syndicats et le secteur privé. « Ces partenariats nous permettent d'agir à plusieurs niveaux – politique, technique et opérationnel – et renforcent notre crédibilité », souligne Sahoudatou Orédola Pio.

Défis et perspectives

Le chemin reste semé d'embûches, comme en témoigne le manque de sensibilisation sur des enjeux complexes tels que le crédit carbone, la pression démographique, la dégradation accélérée des ressources naturelles, sans oublier l'insuffisance d'outils techniques pour des évaluations efficaces. Pour y faire face, RSEEO-BENIN souhaite élargir son réseau, intensifier ses campagnes, miser sur les outils numériques et renforcer son rôle de conseil auprès des pouvoirs publics. « Notre ambition est claire : faire de la responsabilité sociétale un pilier incontournable du développement en Afrique de l'Ouest », conclut-elle.



Viande et sous-produits d'abattage au Mali

Nécessaire transformation industrielle pour une plus-value

Les initiatives en cours pour la labellisation de la viande produite au Mali devraient créer les conditions d'une industrialisation du secteur. La sortie du pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) représente une réelle opportunité pour installer de véritables industries de la viande rouge et des sous-produits d'abattage.

► Par Moussa DIARRA

Le Mali est, par excellence, un pays d'élevage et, surtout, un exportateur de bétail sur pied vers ses voisins, notamment les pays côtiers. Au sein de la CEDEAO, il occupe le rang de

deuxième producteur de bétail après le Nigeria, et de premier dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Pour valoriser ce potentiel, les acteurs de la filière bétail-viande s'accordent à dire

que les autorités doivent accélérer la transformation industrielle. « Cela pourrait, soutiennent-ils, permettre au Mali de mieux s'adapter à la conjoncture » induite par le retrait de la CEDEAO. Le pays pourrait en tirer des



revenus substantiels s'il parvient à mettre en place une politique efficace de négociation commerciale et de transformation industrielle. Les autorités sont dans cette logique, à travers le processus engagé de labellisation de la viande rouge et de ses dérivés, ainsi que par leur volonté de moderniser les abattoirs. Cette dynamique est suivie de près par les acteurs de la filière, qui considèrent cette décision comme un point de départ pour le développement de la chaîne de valeur bétail-viande. Une telle orientation contribuerait à réduire l'exportation massive d'animaux sur pied, une pratique ancienne qui remonte à l'époque pré-indépendances entre le Mali et ses voisins, notamment ceux de la façade atlantique. « Cette pratique qui gangrène, représente de nos jours, un manque à gagner énorme pour le pays », déplore le président de l'Interprofession de la filière bétail et viande du Mali, Mamoudou Abdoulaye Diallo. Il explique qu'« en exportant du bétail sur pied, il y a beaucoup de sous-produits et autres matières essentiels que nous perdons ». Il cite notamment les sabots, les peaux et les résidus d'abats, qui peuvent être transformés en biogaz. « En cette période de pénurie d'électricité au Mali, estime-t-il, cette matière, si elle est développée, peut fournir de l'énergie à de grandes agglomérations grâce à des groupes électrogènes qui fonctionnent avec le gaz ». Une perspective qu'il juge nécessaire d'explorer pour faire de la sortie de la CEDEAO « un atout réel pour le développement du pays ». « Aujourd'hui, la sortie de la CEDEAO veut dire que nous allons aussi sortir de certaines conventions où le bétail, par exemple, en partance pour les États comme la Côte d'Ivoire

ou le Sénégal (par exemple) va être taxé. Si le bétail est taxé, nos marchands seront plus enclins à transformer sur place et nous allons vendre la viande au lieu du bétail », analyse-t-il.

Assure la sécurité alimentaire

« Quand nous abattons nos animaux sur place, les sous-produits dérivés peuvent être également transformés pour servir de repas pour approvisionner nos différents restaurants », assure-t-il, ajoutant que cela permettrait aux ménages les moins nantis d'accéder à de la viande de qualité. À ce sujet, Mamoudou Abdoulaye Diallo précise que l'Interprofession mène actuellement des discussions avec les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec le ministère de l'Élevage et de la Pêche, pour doter le Mali d'abattoirs modernes et favoriser la transformation locale, plutôt que la vente de bétail sur pied. « Il faut qu'on sorte de cette pratique très ancienne pour valoriser nos produits en créant des unités de transformations modernes et des abattoirs de pointes certifiés pour que la viande du Mali soit vendue à l'international », développe-t-il. Concernant les volumes d'exportations, il estime que « par semaine, c'est des milliers de têtes qui sortent du Mali, par différentes frontières. Au moins, des dizaines de camions sortent par jour par la frontière avec le Sénégal vers Kéniéba et de Kayes vers Diboli, dans l'Ouest du Mali. De même que par les frontières Sud du Mali avec la Guinée et la Côte d'Ivoire en raison de 40 à 50 têtes par camion. À travers toutes ces frontières, les animaux maliens sortent au quotidien par centaine », fait-il savoir.

Produire de la valeur ajoutée

Le président de l'Association nationale des transforma-

teurs bétail-viande du Mali (ANATRABEVIM), Mahamadou Doucouré, souligne que ce sont essentiellement les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) qui approvisionnent les pays côtiers en bétail. Selon lui, le retrait de ces États de la CEDEAO oblige aujourd'hui les acteurs de la filière bétail-viande à repenser leurs stratégies. « Les pays de l'AES sont les pays de départ des animaux, et les pays côtiers sont les pays de destination. Le Mali est le premier partenaire de la Côte d'Ivoire à travers le Port autonome d'Abidjan (PAA). Et nous avons besoin des pays côtiers pour exporter nos bétails car c'est là-bas qu'il y a une forte demande. Si notre pays décide de sortir de la CEDEAO, nous allons nous adapter à la nouvelle situation et chaque État va défendre ses intérêts », révèle-t-il. Mahamadou Doucouré annonce également le projet de labellisation de la viande du Mali, baptisé « Mali Sogo » (Viande du Mali). « Nous n'allons pas nous arrêter d'exporter car le bétail a toujours été commercialisé depuis bien avant l'indépendance de nos États. Mais, on peut diminuer la quantité exportée sur pied en augmentant, sur place, la transformation d'une partie du bétail en viande pour gagner de la valeur ajoutée, notamment les peaux, les déchets, etc., pour créer de l'emploi et, aussi, faire tourner nos abattoirs », suggère-t-il. À ses yeux, le Mali ne dispose pas encore d'abattoirs conformes aux normes internationales. Mahamadou Doucouré appelle les autorités à renforcer la sécurité des éleveurs, des troupeaux et des axes d'approvisionnement des grands marchés.



RDC

La pêche industrielle, un moteur de la diversification économique

La RDC mise désormais sur la pêche industrielle pour relancer son économie, créer des emplois et mieux exploiter ses ressources locales.

► Par Roger KABENGELE

La République démocratique du Congo a franchi un cap dans la modernisation de son secteur halieutique. En juillet dernier, les premiers navires de pêche industrielle acquis par l'État sont arrivés au port de Boma, dans la province du Kongo Central.

Cette initiative, soutenue par le président Félix Tshisekedi, vise à réduire la dépendance du pays aux importations de poissons, renforcer la sécurité alimentaire et créer des emplois.

Un secteur au potentiel encore inexploité

La RDC dispose d'un important

réseau hydrographique, plus de 1 000 km de côtes maritimes et de vastes eaux intérieures notamment des fleuves, lacs, rivières... Le potentiel halieutique du pays est estimé à plus de 700 000 tonnes de poissons par an. Pourtant, la production nationale reste limitée à environ 200 000 tonnes, soit



bateaux industriels notamment trois chalutiers de 28 mètres et cinq plus petits bateaux de 8 mètres ont été réceptionnés le 17 juillet 2025 au port de Boma. Construites en Égypte, ces unités sont destinées à renforcer les capacités de l'Office National des Pêches et de l'Aquaculture (ONPA). D'après le gouvernement congolais, ce projet s'inscrit dans un plan d'investissement public de 129 milliards de francs congolais, inscrit dans le budget 2025.

Des retombées économiques attendues

Selon Francis Kolombe, enseignant à la faculté d'agronomie de l'Université de Lubumbashi, ce programme pourrait générer plusieurs milliers d'emplois directs et indirects. « Chaque navire emploie plusieurs personnes, sans compter les activités connexes comme la transformation, le transport ou la vente, qui vont dynamiser les économies locales », dit-il. Cependant, de nombreux observateurs insistent sur la nécessité d'encadrer cette transition. La

préservation des ressources halieutiques est un impératif. Elle passe par l'instauration de quotas de pêche, la protection des zones de reproduction et la lutte contre la pêche illégale. « Sans réglementation stricte, l'exploitation industrielle pourrait menacer la durabilité des stocks de poissons », souligne Francis Kolombe. Il appelle également à des mesures de contrôle maritime renforcées et à des sanctions contre les pratiques non déclarées ou destructrices. Avec une stratégie bien structurée, la pêche industrielle pourrait contribuer à la diversification de l'économie congolaise, encore largement dépendante du secteur minier. À moyen terme, la RDC pourrait également viser les marchés régionaux comme l'Angola, le Congo-Brazzaville, la Zambie, générant des revenus en devises. Le gouvernement congolais affirme vouloir faire de la pêche un pilier de développement. Reste à voir si les moyens techniques, humains et réglementaires suivront pour concrétiser cette ambition.

moins de 30 % de ses capacités. Cette sous-exploitation oblige le pays à importer chaque année plus de 250 000 tonnes de poissons, pour une valeur estimée à plus de 300 millions de dollars. Une facture que le gouvernement entend réduire à travers l'industrialisation du secteur. C'est dans ce cadre que huit





► Par Noël YAO

Le développement par la démocratie et la paix

Après près de deux décennies de croissance économique due à un retour salvateur à la paix et à la stabilité générale, la Côte d'Ivoire, qui s'apprête à un important rendez-vous électoral avec la présidentielle du 25 octobre 2025, se trouve à nouveau à la croisée des chemins. Une fois de plus, la problématique de la paix par la démocratie pour le développement et le progrès global, se pose avec acuité. Il est indiscutable : pour nous, la démocratie, c'est le développement, et le développement, c'est la démocratie ! L'interaction entre la démocratie et le développement est un questionnement central, inévitable et incontournable. Comment ces deux notions interagissent-elles ? Quelle "combinaison" s'opère entre elles ? Ce sont là autant de questions qui émergent en ces temps marqués par des tensions exacerbées et des appréhensions croissantes.

En Afrique, certains voudraient prendre prétexte de la compétition politique pour opposer les deux concepts de démocratie et de développement. Or, selon notre propre entendement, démocratie et développement ne sont en rien antinomiques ni opposés. On ne saurait donc valablement exhiber la quête du développement comme prétexte pour brimer, museler ou opprimer les citoyens ou les opposants. D'autant plus que l'autre véritable nom de la démocratie, c'est le développement c'est-à-dire la libération de toutes les énergies et compétences mises in solidum au service de nos pays. Lorsqu'un citoyen est bien soigné, bien nourri, en bonne santé, que ses enfants reçoivent une éducation de qualité, et qu'il dispose d'un toit pour lui et sa famille, il est naturellement plus disposé à participer à la vie de la cité. Inversement, il n'y a pas de démocratie réelle et effective sans un développement global, généra-

lisé des aptitudes et des capacités des hommes et des femmes qui composent le corps social. En somme, la démocratie conduit, ou plutôt doit nécessairement conduire, au développement des droits fondamentaux, inviolables et sacrés, de tous les hommes. Dans cette optique, il n'existe aucune opposition ni négation des concepts et valeurs de démocratie avec ceux de développement. Une bonne démocratie = un bon développement. Un bon développement = une démocratie politique, électorale, sociale, sociétale, économique, etc. En effet, l'une (la démocratie) ne va pas sans l'autre (le développement). Le fameux, retentissant et historique discours de La Baule, prononcé en 1990, a lié ces deux concepts. Ce "linkage" a, toujours emporté, et emporte aujourd'hui encore, soit plus de trente-cinq ans après, notre totale et intime adhésion.



Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



E-mail: info@paa.ci - Site Web: www.portabidjan.ci - Facebook: [portabidjan](https://www.facebook.com/portabidjan)



SportCash
Osez Gagner!

RÉCUPÉREZ
JUSQU'À **50x**
VOS MISES PERDANTES*



CASHBACK

EST SORTI DANS DOS

Rendez-vous dans les points de vente SPORTCASH

* Voir les conditions sur le site www.sportcash.net



f SportCash Officiel
www.sportcash.net
www.lonacionline.ci
© 9900

ON A TOUS
UNE BONNE
RAISON DE JOUER

LONACI
LOTÉRIE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE